

**Projet scientifique, culturel,
éducatif et social
de la médiathèque
de Venelles**

SOMMAIRE

I. Introduction.....	p.5
II. Résumé.....	p.6
III. Diagnostic du territoire	
A. Une ville au cœur d'un réseau de transports.....	p.8
1. Une commune péri urbaine au fort patrimoine paysager.....	p.8
2. Des transports en commun à développer.....	p.9
3. L'entrée dans la métropole Aix-Marseille-Provence.....	p.10
B. Une commune riche et dynamique malgré la crise économique.....	p.10
1. Une forte implication dans le développement durable.....	p.10
2. Une population stable, familiale et plutôt aisée.....	p.11
3. Une économie dynamique.....	p.12
4. Des équipements et services essentiellement développés.....	p.13
autour de la jeunesse et des sports	
IV. Diagnostic de la bibliothèque	
A. Une histoire des bibliothèques municipales françaises.....	p.15
B. Pertinence de la bibliothèque au cœur d'un territoire bien pourvu.....	p.15
1. Au cœur d'un réseau de bibliothèques existant ou à venir.....	p.15
2. Une bibliothèque au centre de la commune mais peu visible et peu accessible.....	p.17
C. Diagnostic de la bibliothèque.....	p.18
1. Un bâtiment vétuste, inadapté et non-accessible.....	p.18
2. Une équipe dynamique, motivée et soudée.....	p.19
3. Des collections à ajuster.....	p.20
4. Des publics surtout familiaux.....	p.22
5. Des services rendus aux publics à étoffer et à améliorer.....	p.26
6. Des actions culturelles très centrées sur le livre.....	p.27
V. Des objectifs politiques au service de la ville	
A. Un projet politique ancré dans le territoire.....	p.29
B. Axe écologique : sensibiliser la population.....	p.29
1. Un bâtiment remarquable, outil de sensibilisation.....	p.30
2. Un pôle documentaire Ressource.....	p.30
3. Des activités de sensibilisation.....	p.30
C. Axe social : un lieu de vie et de rencontre pour tous.....	p.31
1. Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social.....	p.31
2. Favoriser l'usage de la médiathèque par tous.....	p.31
3. Une attention particulière pour les publics jeunesse : du nourrisson au jeune parent.....	p.31
4. Favoriser l'apprentissage et la formation tout au long de la vie.....	p.32

D. Axe économique : identité et dynamisme local.....	p.32
1. Développer la visibilité de Venelles.....	p.32
2. Construire une identité et une mémoire collective.....	p.32
3. Un soutien à l'économie locale.....	p.33

VI. Programme d'action

Action 1 : sensibiliser la population au développement durable.....

1.1	Aménagement d'un bâtiment remarquable, outil de sensibilisation.....	p.35
1.2	Développement des collections pour un pôle documentaire ressource..	p.37
	et extension de la notion de collection	
	a. Développer un pôle ressource sur le thème de l'écologie	
	b. Conservation partagée des documents pour la jeunesse	
	c. Extension de la notion de collection	
1.3	Activités de sensibilisation au développement durable.....	p.39
1.4	Un fonctionnement à faible empreinte écologique.....	p.40

Action 2 : Un lieu de vie et de rencontre pour tous.....

2.1	Des espaces conviviaux pour favoriser le lien social.....	p.42
	a. Des espaces de convivialité, de sociabilité et d'échanges	
	b. Des espaces dédiés à l'étude	
	c. Des espaces spécifiques	
2.2	Un accueil convivial et personnalisé.....	p.44
	a. L'espace d'accueil	
	b. Un accueil personnalisé	
2.3	Des services et activités pour lutter contre l'isolement, en direction	
	notamment des séniors.....	p.45
	a. Aménagement d'un espace confortable	
	b. Collections spécifiques	
	c. Activités et services	
2.4	Des aménagements et services pour favoriser l'usage de la	
	médiathèque par tous.....	p.46
	a. Actions en faveur de l'accessibilité physique	
	b. Actions en faveur de l'autonomie des publics	
	c. Actions en faveur du numérique	
	d. Des opportunités de venir régulièrement	
	e. Dispositifs spécifiques aux personnes en situation de handicap	

Action 3 : Une attention particulière pour les publics jeunesse : du jeune parent au nourrisson.....

3.1	Actions en direction de la petite enfance (0-3 ans).....	p.51
	a. Un espace adapté aux besoins du tout-petit	
	b. Développement des collections	
	c. Des activités avec les partenaires de la Petite Enfance	
3.2	Actions en direction de l'enfance (4-11 ans).....	p.52
	a. Un espace pour stimuler l'imagination et la curiosité scientifique	
	b. Développement des collections	
	c. Activités et services	
3.3	Actions en direction des adolescents (12-18 ans).....	p.55
	a. Un espace ludique et confortable	
	b. Développement des collections	
	c. Activités et services	

- d. Favoriser la réussite scolaire
- 3.4 Actions en faveur des étudiants et jeunes adultes (19-25 ans).....p.57
- 3.5 Actions en faveur des jeunes parents.....p.57
 - a. Un espace qui favorise un usage familial
 - b. Développement des collections
 - c. Activités et services

Action 4 : Favoriser l'apprentissage et la formation tout au long de la vie.....p.59

- 4.1 Participation et implication des usagers : co-design et co-construction....p.59
- 4.2 Apprentissage de pair à pair.....p.60
- 4.3 Une offre culturelle pour tous : l'ère du faire.....p.60

Action 5 : Encourager et valoriser le dynamisme local.....p.63

- 5.1 Animer le territoire.....p.63
 - a. Localement, physiquement
 - b. A distance, de façon dématérialisée
- 5.2 Encourager les initiatives et l'économie locale.....p.64
- 5.3 Un soutien à l'économie locale.....p.65
 - a. Travailler depuis la bibliothèque
 - b. Services à la recherche d'emploi

Action 6 : Construire une identité et une mémoire collective.....p.66

- 6.1 Le service des Archives Municipales.....p.66
 - a. Les missions du service des Archives
 - b. Un espace de travail spécifique
 - c. Des actions de valorisation
- 6.2 Création d'un wiki Venelles : site collaboratif du patrimoine et du vivre ensemble à Venelles.....p.68

Action 7 : Intégration de la médiathèque dans le pôle culturel.....p.70

- 7.1 Les recommandations techniques sur le bâtiment.....p.70
 - a. L'aspect Développement Durable
 - b. L'implantation du bâtiment et le stationnement
 - c. Les observations techniques
- 7.2 Les recommandations fonctionnelles.....p.72
 - a. Le bâtiment
 - b. Le parvis
 - c. Le hall d'accueil
 - d. La médiathèque
- 7.3 La mutualisation des différents services intégrés dans le pôle culturel.....p.78
 - a. Charte de l'action culturelle
 - b. Organisation du travail et mutualisation du personnel
 - c. Charte des engagements dans l'utilisation du bâtiment

VII. Les moyens nécessaires au projet de service

A. Les moyens financiers.....p.79

- 1. Investissement
- 2. Fonctionnement

B. Les moyens humains.....p.81

VIII. Conclusion.....p.84

I. INTRODUCTION

La municipalité de Venelles porte un projet ambitieux de construction d'un pôle culturel, qui reflète son implication dans le développement d'une politique culturelle de qualité et répond à l'évolution de la commune de Venelles et à l'émergence de nouveaux besoins de la population.

Ce pôle culturel réunira un ensemble de services à la population : une médiathèque « nouvelle génération », une salle de spectacle, le service des Affaires Culturelles, le Service jeunesse, le service Développement Durable, l'Office du Tourisme, dans le but de mutualiser les moyens humains et financiers, d'optimiser le service rendu et de partager les publics.

La médiathèque, qui s'insèrera dans un futur réseau de lecture publique à l'échelle de la métropole Aix-Marseille-Provence et aura pour vocation de rayonner sur le territoire et d'entrer en synergie avec les autres équipements culturels, sera résolument orientée vers les usagers.

En effet, la mutation des pratiques culturelles induit aujourd'hui une mutation des missions des bibliothèques : plus de lien social, de convivialité et une meilleure accessibilité feront de la médiathèque un lieu d'échange et de rencontre au service de l'utilisateur, adapté à ses attentes et à ses besoins, avec des actions spécifiques pensées pour tous.

Cette médiathèque de type troisième lieu proposera donc des espaces conviviaux et visera une forte implication et participation des publics. Plus qu'un simple équipement, la médiathèque sera un espace public porteur d'un projet de société : tisser du lien social et vivre ensemble à Venelles.

L'implication de la commune dans le développement durable depuis de nombreuses années nous a porté à orienter le projet de service de la médiathèque autour de 3 axes : écologique, social et économique.

Fruit d'une réflexion collective des bibliothécaires, le Projet Scientifique Culturel Educatif et Social de la future médiathèque de Venelles définit le projet du service pour 5 ans. Après un diagnostic du territoire et de l'équipement actuel, il fixe des objectifs politiques, un programme d'actions possibles à mettre en œuvre pour les atteindre et les moyens financiers et humains nécessaires à leur réalisation.

II. RESUME

Un bâtiment d'exception au service de la population

Le futur pôle culturel de Venelles est un équipement qui mutualisera un ensemble de services à la population :

- une médiathèque « troisième lieu »
- le service des Affaires Culturelles avec une grande salle de spectacle et une salle de répétition
- le service Jeunesse
- le service Développement Durable
- l'Office du Tourisme

Ces différents services et espaces s'articuleront à partir d'un hall commun (accueil, billetterie et guichet unique). Ce hall pourra également accueillir un espace d'exposition, un café culturel et une librairie jeunesse. Idéalement, la médiathèque sera située en rez-de-chaussée.

Le pôle culturel sera un bâtiment remarquable, modèle et témoin de l'engagement de la ville dans le domaine du développement durable. Son implantation devra faire l'objet d'une réflexion autour des modes de déplacement doux. Un parvis dont les qualités paysagères et architecturales participeront à la qualité d'usage de l'équipement marquera l'entrée de l'équipement.

Celui-ci sera un outil de sensibilisation, porteur d'une empreinte forte et originale (installations apparentes, apiscopes géants, arbre intérieur,...) qui s'exprimera non seulement dans le bâti mais également dans les usages, les collections et les animations.

Plus largement l'architecture du bâtiment devra assurer la lisibilité de l'ensemble du pôle et de ses composantes, en cohésion avec des espaces extérieurs de qualité.

Une médiathèque nouvelle génération orientée vers les usagers

La médiathèque se veut un lieu de vie, de rencontre et de convivialité pour tous et pour chacun, très ouvert et générateur de lien social au cœur de la commune. Un soin tout particulier sera porté à la scénographie, à la signalétique et à l'aménagement des espaces et des collections.

Les espaces seront ainsi adaptés à chaque usage et pour que chaque public se sente le bienvenu, avec une attention portée au public jeunesse, du nourrisson au jeune parent.

La conception d'une médiathèque « troisième lieu » passe aussi par le développement de services innovants, tels que l'élargissement des horaires, l'amélioration de l'accessibilité physique et numérique, les dispositifs spécifiques aux personnes en situation de handicap, un accueil personnalisé et des actions en faveur de l'autonomie des publics, la mise à disposition d'outils numériques et l'extension de la notion de collection...

Des actions participatives et collaboratives seront conçues pour et avec les usagers : co-construction et co-design, apprentissage de pair à pair, offre culturelle organisée autour de l'ère du faire. Spécialement pensées pour satisfaire tous les publics, elles favoriseront l'appropriation de la médiathèque et plus largement du pôle culturel afin d'en augmenter la fréquentation.

Un élément incontournable du réseau de lecture publique

Des partenariats sociaux, culturels et économiques seront développés par la médiathèque à l'échelle de la commune et plus largement du bassin de vie Val de Durance afin d'animer le territoire mais également de promouvoir et de participer à l'économie locale, à travers son programme d'action culturelle comme dans le cadre de sa proposition de services.

Le pôle culturel s'insérera par ailleurs dans un futur réseau de lecture publique à l'échelle de la Métropole Aix Marseille Provence, afin d'entrer en synergie avec les autres équipements culturels et de participer à la politique culturelle mise en place sur le territoire :

- La future médiathèque pourra desservir une population résidant dans les communes limitrophes ne disposant pas d'équipement de lecture publique performant
- La future médiathèque pourra devenir un équipement d'équilibre sur le territoire desservi par la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône afin de jouer un rôle de relai et d'appui documentaire pour les petites communes avoisinantes mais également pour accueillir des événements professionnels d'envergure.
- La future médiathèque pourra se positionner sur le territoire comme un partenaire privilégié de la médiathèque intercommunale de Pertuis, à forte vocation numérique et possible tête de réseau du bassin de vie Val de Durance. Ce partenariat pourrait s'inscrire dans une dynamique de coopération et de complémentarité mais aussi de mutualisation des ressources et des financements.

III. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

A. *Une ville au cœur d'un réseau de transports*

1. Une commune péri urbaine au fort patrimoine paysager



Située au cœur des paysages de la Provence, Venelles est une commune péri urbaine de 2054 ha au Nord-est des Bouches-du-Rhône. Elle est rattachée au canton de Trets et fait partie depuis 2000 de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix.

Plutôt tournée vers la ville d'Aix en Provence dont elle est limitrophe, elle est mitoyenne avec les communes du Puy-Sainte-Réparate (11.7 km), Meyrargues (8 km) et Saint-Marc-Jaumegarde (15.2 km). Venelles se situe entre deux bassins de vie et s'ouvre donc à la fois sur le Pays d'Aix et sur la vallée de la Durance (Pertuis à 14 km).

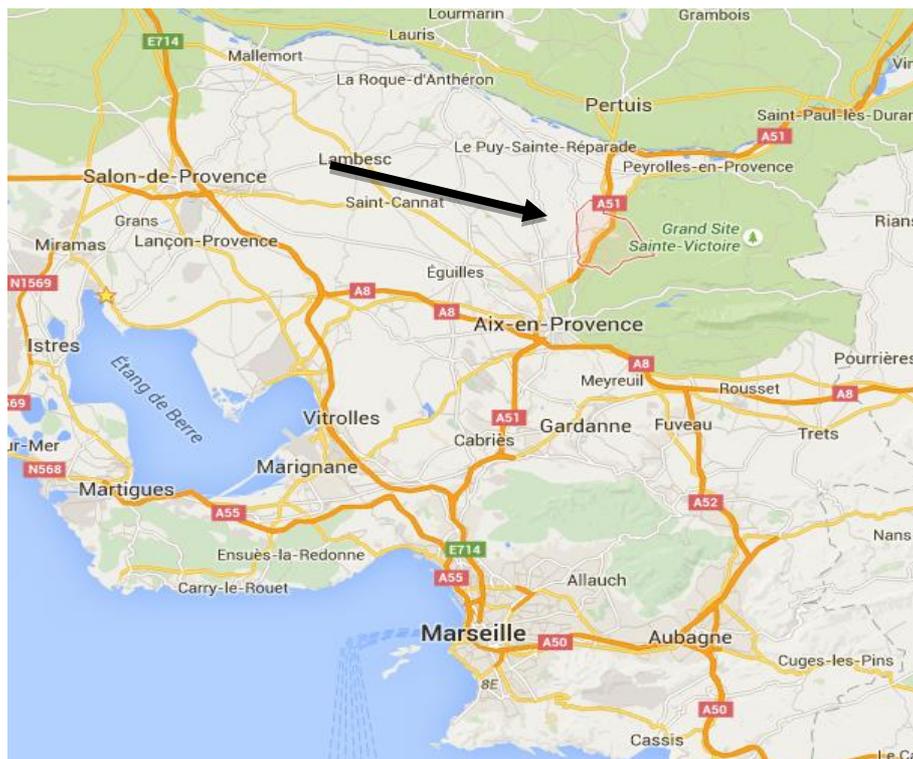
Historiquement, le village s'est développé au sommet d'une colline (Venelles-le-Haut) et possède quelques éléments remarquables de patrimoine bâti (patrimoine agricole, vestiges du château féodal, église romane, moulin à vent...). Son altitude de 420m qui en fait la deuxième plus haute commune du département lui permet de disposer d'un panorama exceptionnel.

Constat pour la bibliothèque : Il paraît important de construire un bâtiment depuis lequel les publics puissent jouir de cette vue exceptionnelle.

2. Des transports en communs à développer

Pour les personnes disposant d'un véhicule motorisé personnel, la commune de Venelles est facilement accessible puisqu'elle se situe sur deux axes routiers à forte capacité et à forte attractivité, facilitant un accès rapide aux villes d'Aix-en-Provence (10 km) et Marseille (40 km) :

- l'autoroute A 51 reliant Aix-en-Provence à Sisteron, dessert principale à l'échelle de la région. La commune bénéficie d'une sortie (sortie n°13).
- l'ex RN96 qui la traverse et dont la partie en agglomération a été transférée à la ville. Elle constitue la colonne vertébrale de l'urbanisation de la commune.



La commune est également desservie par une ligne de bus régulière qui la relie au centre d'Aix-en-Provence (compétence transports en commun dévolue à la communauté d'agglomération) : 20 départs de Venelles entre 6h à 8h et 10 départs d'Aix entre 17h et 19h du lundi au vendredi ; 7 passages par jour les dimanches et jours fériés.

3 lignes intercommunales desservent Venelles : Pertuis/Aix-en-Provence, Jouques/Aix-en-Provence et Saint-Paul-lez-Durance/Aix-en-Provence. Enfin une ligne rapide entre Puyricard et Venelles propose 3 passages réguliers le matin et le soir, ainsi que des trajets à la demande

(remplaçant ainsi la navette communale qui desservait tous les quartiers de la ville.).

Venelles dispose d'infrastructures ferroviaires mais pas de desserte. Une halte ferroviaire est à l'étude. Les gares SNCF les plus proches sont Meyrargues (8 km) et Aix-en-Provence (10 km). La gare d'Aix-en-Provence TGV, distante de 26 km, n'est quant à elle desservie par aucune ligne de bus directe.

La nécessité d'une bonne desserte est double pour la ville de Venelles. D'une part, au vu des 80% d'habitants travaillant en dehors de la commune, les moyens de transports collectifs sont encore à améliorer. Par ailleurs, Venelles pourrait jouer un rôle de pôle d'attractivité lié aux services, notamment pour les petites communes alentours, ce qui nécessite également un développement des transports collectifs.

Constat pour la bibliothèque : Les horaires devront être adaptés aux venellois qui travaillent massivement en dehors de la commune.

3. L'entrée dans la métropole Aix Marseille Provence (AMP)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la communauté d'agglomération du Pays d'Aix a été absorbée par la métropole d'Aix-Marseille-Provence, qui regroupera 6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sur le département.

La métropole AMP concentrera l'ensemble des compétences obligatoires des anciens EPCI et des compétences communales, ainsi que certaines compétences actuellement dévolues aux Conseils Départementaux.

Ces compétences obligatoires s'organisent en 6 grands blocs :

- Développement et aménagement économique, social et culturel (dont la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain)
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des services d'intérêt collectif
- Protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie

Toutes ces compétences seront transférées à la métropole au 1er janvier 2018. Néanmoins, les compétences de proximité (dont les équipements culturels d'intérêt métropolitain) seront exercées par les Conseils de territoire (reprenant le découpage des anciens EPCI).

Constat pour la bibliothèque : Le projet de la médiathèque s'intègre donc dans un cadre administratif encore mal défini auquel elle devra s'adapter, notamment pour les financements

B. Une commune riche et dynamique malgré la crise économique

1. Une forte implication dans le développement durable

La commune de Venelles se compose de plusieurs quartiers de densité et de potentialité variables, s'étirant le long de la RN96, dont certains sont séparés du centre-ville par une zone d'activité dynamique. Elle se caractérise aussi par des espaces agricoles et naturels qui couvrent les $\frac{3}{4}$ du territoire communal et dont certains sont protégés. Venelles bénéficie ainsi d'un paysage de grande qualité, qu'elle se doit de préserver.

Depuis de nombreuses années, la commune est fortement impliquée dans le développement durable, concept qui touche directement la qualité de vie en conciliant préservation et amélioration de l'environnement, efficacité économique et équité sociale, afin de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

La commune s'est investie en mettant en place un agenda 21, en s'engageant dans le programme AGIR, en créant un Bureau Info Energies Nouvelles (BIEN), et en développant un certain nombre d'actions en faveur du développement durable dans les domaines des déplacements, de l'énergie, de la biodiversité, de l'équilibre social et économique, de l'intégration de l'environnement à l'urbanisme, etc...

Les enjeux majeurs pour la commune, fixés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en cours de validation, seront d'accompagner une croissance démographique raisonnable en économisant l'espace (densifier le tissu urbain existant et définir des espaces d'extension pour une population d'environ 9 600 habitants à l'horizon 2030) tout en maintenant un bon niveau d'équipement, de renforcer l'attractivité économique, de faciliter les déplacements sur le territoire et de préserver les espaces sensibles.

Constat pour la bibliothèque : L'inscription du Développement Durable dans le projet de la médiathèque serait donc cohérente avec la politique de la Ville.

2. Une population stable, familiale et plutôt aisée

Après une forte croissance démographique liée à la croissance d'Aix-en-Provence et à la qualité du cadre de vie entre 1960 et 1980, la population s'est stabilisée depuis les années 90 et compte aujourd'hui 8278 habitants. ¹

Ce ralentissement de l'augmentation de la population est principalement dû à la baisse du solde migratoire, s'expliquant par la cherté de l'immobilier et le manque de disponibilité du foncier. Le résultat en est que les jeunes peinent à s'installer sur la commune.

En 2012, 70,7% des ménages habitaient déjà dans la commune 5 ans auparavant, signifiant que les Venellois se plaisent dans leur ville mais aussi que la population se renouvelle peu.

41% de la population a entre 30 et 59 ans et les ménages avec enfant(s) représentent 39%, ce qui indique une population plutôt familiale. Mais il faut également prendre en compte un fort vieillissement de la population (les plus de 60 ans sont passés de 12 à 27% entre 1990 et 2012). La solitude et l'isolement semblent s'intensifier : la part des ménages d'une seule personne a augmenté notamment chez les plus de 65 ans, les familles monoparentales représentent 9% des ménages. Ce sont un peu plus de 1500 personnes qui vivent dans une situation isolée, soit 18.8% de la population venelloise.

Enfin les moins de 14 ans représentent 16,5% et les 15-29 ans 15,3%, soit presque 1/3 de l'ensemble de la population. Par ailleurs, le taux de scolarisation des 18-24 ans est plus élevé à Venelles par rapport aux moyennes départementales et nationales : on peut y voir l'influence de la proximité et de l'attractivité d'Aix-en-Provence, ville universitaire.

Le parc de logements est constitué à 95% de résidences principales et deux tiers des habitants sont propriétaires. Ce sont principalement des maisons individuelles, récentes et de grande taille (43% sont des résidences de 5 pièces ou plus).

Les catégories socio-professionnelles supérieures sont sur-représentées (37,3% pour les cadres et professions intermédiaires). Les Venellois disposent de revenus plutôt confortables, avec plus de 2/3 de foyers imposables et un revenu fiscal moyen de 34 840€ en 2012, au-dessus de la moyenne de la Communauté du Pays d'Aix (CPA), et d'un niveau d'étude globalement élevé (25% des habitants détiennent un diplôme supérieur à bac +2).

¹ Tous les chiffres sont extraits du site de l'INSEE pour l'année 2012.

On peut donc conclure que la population de Venelles est familiale malgré une tendance au vieillissement, éduquée et disposant de revenus confortables.

Constat pour la bibliothèque : Il paraît nécessaire de proposer des services aux familles et aux jeunes, mais aussi en direction des personnes âgées et/ou isolées.

3. Une économie dynamique

Si l'activité agricole est une tradition séculaire avec l'exploitation de vignes, blés, oliviers et amandiers, elle a considérablement diminué en surface et en nombre d'exploitations : entre 1988 et 2010, la surface agricole a diminué de presque 60 % (466 ha à 190 ha) et le nombre d'exploitations a été divisé par deux (18 contre 34). La ville dispose néanmoins d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et un marché de producteurs locaux a lieu le samedi matin.

Avec 700 entreprises, 200 commerçants et 3000 emplois², Venelles dispose d'une bonne santé économique. Malgré une diminution sensible de la création d'entreprise depuis 2009, la grande zone d'activité de 85 ha le long de la RN96 exerce toujours une forte attractivité et affiche un dynamisme soutenu. Depuis 2007, elle propose une mixité fonctionnelle (logements et activités).

Situées majoritairement dans le secteur tertiaire (services et commerces) et plutôt jeunes, 95% sont des très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés, dont de nombreuses entreprises individuelles.

La commune est également très bien achalandée en commerces de proximité spécialisés en alimentaire (boulangerie, boucherie, traiteur, fruits et légumes, épicerie, supermarchés, 3 cafés bars, 24 restaurants) mais également une librairie jeunesse, 2 marchands de journaux, 1 papeterie, 3 pharmacies et 15 coiffeurs. Cette offre est complétée par la venue d'ambulants (boucher, fromager et poissonnier).

75,6% des actifs venellois travaillent en dehors de la commune : le CEA Cadarache à Saint Paul-lez-Durance et Eurocoptère à Berre-l'Etang sont les deux plus gros pôles d'emploi. Ceci résulte d'une inadéquation entre les emplois disponibles sur place et les qualifications des habitants de Venelles. L'essentiel des déplacements est dû aux migrations pendulaires (domicile-travail).

Malgré une nette augmentation entre 2008 et 2009 essentiellement due à la crise économique, le taux de chômage reste bas : 7,8%.

Enfin, le secteur touristique est peu présent sur la commune malgré son inscription dans une zone géographique à forte attractivité touristique. Selon la nomenclature de l'INSEE, Venelles ne compte ni hôtel ni camping permettant l'accueil des touristes. On répertorie cependant deux établissements de 5 chambres chacun et quelques chambres d'hôtes. La commune s'est dotée d'un office du tourisme orienté vers le durable et les produits locaux et est jumelée avec la commune de Valfabbrica en Italie.

Constat pour la bibliothèque : La commune est riche d'une dynamique économique porteuse de nombreux partenariats possibles avec la médiathèque.

² Source Vitrines de Venelles - La Provence du 6 février 2016

4. Des équipements et services essentiellement développés autour de la jeunesse et des sports

La commune bénéficie d'un bon niveau d'équipements divers : des services administratifs au centre-ville, sportifs et de loisirs au Parc des Sports.

En phase avec sa population, Venelles est bien équipée en ce qui concerne les enfants : 5 crèches et/ou halte garderies (privées ou en délégation de service public), plusieurs associations d'assistantes maternelles et 5 groupes scolaires (3 primaires et 2 maternelles), soit 31 classes. En revanche, il n'y a pas de collège ni de lycée sur la commune. Les adolescents doivent poursuivre leur scolarité à Aix-en-Provence.

En complément, le service jeunesse municipal, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH/centre aéré), le tremplin jeunes (11/15 ans), et le local jeunes (15/20 ans) proposent de nombreuses activités sportives et de loisirs pour les jeunes tout au long de l'année, basées sur un projet éducatif et pédagogique. C'est également le service jeunesse qui est chargé des aménagements liés à la réforme des rythmes scolaires (Temps d'Activités Périscolaires).

Si la jeunesse est bien desservie par les infrastructures de la commune, cela est moins vrai pour les personnes âgées. 36 logements sont disponibles dans une résidence non médicalisée, la Campanella, mais il n'y a pour l'heure ni maison de retraite ni Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées (EHPAD). On constate également un manque de logements adaptés aux handicaps (environ 80 personnes seraient concernées sur la commune³).

Le service communal d'action sociale (CCAS), qui offre un certain nombre de services afin de favoriser l'autonomie, vient en aide aux personnes handicapées ou en situation de précarité. Son action est complétée par quelques associations dont une d'aide à la personne et un club de séniors : le Cercle d'or. La commune ne dispose pas d'un centre hospitalier : les habitants doivent se déplacer à Aix-en-Provence ou à Pertuis. Venelles dispose de médecins généralistes, spécialistes et d'autres professionnels de la santé.

Du côté des équipements sportifs et de loisirs, une grande diversité de disciplines sportives est offerte : aux activités « classiques » proposées en club s'ajoutent de nombreuses activités de plein air. La commune porte également des clubs sportifs de haut niveau : le Pays d'Aix Venelles Volley Ball évolue en Pro A, les équipes premières féminines et masculines du Venelles Basket Club évoluent en nationale 3. Mais il n'existe pas de club handisport à part entière.

Le Parc des Sports, un vaste espace dans un magnifique cadre naturel qui accueille de nombreux équipements sportifs (stades, courts de tennis, halle multisports, parcours de santé...) est une infrastructure majeure de grande qualité, très fréquentée par les Venellois comme par les Aixois, notamment pour les pratiques de pleine nature. Actuellement un complexe aquatique financé par la CPA est en cours de construction dans le Parc des Sports.

Depuis septembre 2014, la commune s'est dotée d'un service des sports.

³ Source CCAS de Venelles



Centre aquatique Sainte-Victoire – Venelles

La commune compte peu d'équipements culturels, comparativement aux infrastructures de sport et loisirs.

Une salle de spectacle (salle des fêtes) de 102 places, une bibliothèque largement sous normative, une salle d'exposition distante du cœur du village et peu accessible, et un théâtre de verdure accueillent la programmation culturelle de la ville. Riche de plus de 60 évènements sur l'année, la programmation culturelle souffre néanmoins de ce sous-dimensionnement des équipements culturels.

D'autres opérateurs culturels sur la ville comme l'Entrepôt (chorégraphique et culturel), la Maison des Jeunes et de la Culture (pratique de la musique, du théâtre amateur...) enrichissent l'offre. Plus de 20 associations culturelles dans des domaines très variés (théâtre, chant, peinture, ateliers d'art plastique, généalogie...) participent à la vie culturelle venelloise. Au total, ce sont plus de 80 associations qui dynamisent la commune.

Enfin la commune propose, à travers le service Développement économie et Emploi (DEVE), un certain nombre de services aux demandeurs d'emplois (aide à la recherche d'emploi, permanence de la mission locale et du Plan Local d'Insertion Emploi) mais également des permanences juridiques ou sociales pour l'ensemble de la population (notaire, conseil en succession, avocat, conciliateur de justice, assistante sociale, huissier...).

Constat pour la bibliothèque : Le futur pôle culturel viendra compenser le faible taux d'équipements culturels. La médiathèque pourra mettre en œuvre de nombreux partenariats avec les différents services municipaux qui devraient y être intégrés (Service Jeunesse ; Affaires culturelles ; Office du Tourisme ; Développement Durable...) ainsi qu'avec un tissu associatif très actif. Se dessine également la nécessité d'offrir des accueils et des services spécifiques aux personnes âgées.

IV. DIAGNOSTIC DE LA BIBLIOTHEQUE

A. *Une histoire représentative des petites bibliothèques municipales françaises*

La toute première bibliothèque municipale de Venelles est née en 1975 à l'initiative d'un couple de bénévoles, Monsieur et Madame Fady, dans 35m² au rez-de-chaussée de la mairie. Après une première extension toujours dans la mairie, la bibliothèque intègre en 1984 des locaux au premier étage de la Villa du Mail, un bâtiment tout neuf au cœur du village, proche des commerces et des écoles, et bénéficiant de places de stationnement. A la bibliothèque de 330 m² s'ajoutent une école maternelle, un restaurant scolaire et une halte-garderie.

Dans le même temps, la bibliothèque, gérée jusque-là par des bénévoles, se professionnalise. C'est une bénévole, Elisabeth Filippi, titulaire d'un CAFB, qui prend la direction de l'équipement dès son ouverture et le dirigera jusqu'à son départ en retraite en 2006.

Quelques années plus tard, deux postes salariés viendront étoffer l'équipe, constituée en majorité de bénévoles. Ces postes sont actuellement occupés par Agnès Bonnet et Stéphanie Ren.

En 2006, à l'arrivée d'Elisabeth Arquier à la direction de la bibliothèque, celle-ci souffre d'une image vieillotte, poussiéreuse et peu adaptée aux besoins et aux attentes d'un public qui ne se reconnaît plus dans ce service. L'arrivée de la nouvelle équipe – avec la création d'un nouveau poste occupé par Angélique Chabot - va permettre de redynamiser la bibliothèque mettant en place une nouvelle organisation et en redéfinissant les services à la population : rafraîchissement des locaux, nouvelle politique des collections et de l'action culturelle, modernisation des outils informatiques, actions spécifiques en direction des publics spécifiques (jeunesse, personnes âgées...). Malgré cela, la bibliothèque reste dans une gamme de services traditionnels.

Tout à fait consciente que la bibliothèque est devenue vraiment trop exiguë au regard de sa fréquentation et de la population à desservir, la municipalité a fait le choix de construire un nouvel équipement normatif et moderne, intégré dans un pôle culturel.

Constat pour la bibliothèque : La bibliothèque doit changer de locaux et poursuivre sa modernisation afin d'offrir des espaces et des services en adéquation avec les besoins et les pratiques culturelles des Venellois.

B. *Pertinence de la bibliothèque au cœur d'un territoire bien pourvu*

1. Au cœur d'un réseau de bibliothèques existant ou à venir

La bibliothèque de Venelles se situe à proximité de la Bibliothèque Méjanès à Aix-en-Provence (10 km). Mais cette dernière ne disposant pas d'annexe sur le nord de la commune, limitrophe avec Venelles, les habitants de ces quartiers préfèrent souvent venir à Venelles, mettant également en avant l'accueil convivial et personnalisé ainsi que la disponibilité des nouveautés (134 usagers inscrits actifs à Venelles résident à Aix en Provence, soit 7.9 %).

La présence de bibliothèques est inégale sur les communes alentours : à 8 km, Meyrargues va bientôt disposer d'une médiathèque normative de 700 m² classée « Bâtiments Durables Méditerranéens⁴ » ; Peyrolles (12.4 km) et Le Puy-Sainte-Réparate (11.7 km) sont des points lecture (selon la typologie des bibliothèques définie par l'ADBDP⁵) et à Puyricard, agglomération dépendant d'Aix-en-Provence (11 km), il n'y a pas de bibliothèque municipale.

Enfin, une nouvelle médiathèque intercommunale de type « troisième lieu » va bientôt voir le jour à Pertuis (14 km). Cette commune a la particularité de faire partie du département du Vaucluse mais d'être rattachée à la Communauté du Pays d'Aix dans les Bouches-du-Rhône, et donc de "dépendre" de deux Bibliothèques Départementales.

Toutefois, depuis l'absorption au 1^{er} janvier 2016 de la Communauté du Pays d'Aix par la métropole Aix-Marseille-Provence, le devenir de cet équipement reste flou : sera-t-il déclaré d'intérêt métropolitain ou restitué à la ville de Pertuis ?

Néanmoins, cette médiathèque est appelée à desservir les 53 000 habitants du bassin Val de Durance, dont fait partie Venelles. Cette médiathèque à forte vocation numérique se voudrait tête de réseau du Val de Durance et pourrait regarder le futur pôle culturel de Venelles comme un partenaire privilégié sur le territoire, dans une dynamique de coopération et de complémentarité, mais aussi de mutualisation des ressources et des financements. D'autant qu'aucun réseau de lecture publique n'existe pour l'heure sur le territoire du Pays d'Aix.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, le bassin de population déterminé pour la bibliothèque de Venelles équivaut à la population de Venelles (soit 8300 habitants), à laquelle on a ajouté une estimation des futurs quartiers d'habitation (soit 1200 habitants) marquée d'une légère augmentation prévisible de la population (10%) liée en partie à l'augmentation des coûts de l'immobilier sur les communes de Marseille et Aix-en-Provence qui repoussent plus loin les classes moyennes.

Au final, l'équipement est donc calibré pour 10450 habitants.

La bibliothèque de Pertuis propose un Projet Scientifique Culturel Educatif et Social attractif et certains services pourraient sembler similaires (services aux co-workers par exemple). Mais c'est l'esprit des projets qui est différent. La bibliothèque de Pertuis se positionne fortement sur une offre de services ambitieuse qui vise à drainer d'autres populations. Elle se veut « *un espace d'expérimentation et d'innovation numérique* ».

La bibliothèque de Venelles a choisi de se positionner sur une offre de possibilités au niveau local. C'est à dire qu'elle offre aux habitants un support technique et logistique afin de les aider à concrétiser des projets pour le bénéfice de tous (atelier de création animé par un usager par exemple). Si la bibliothèque de Venelles proposera bien sûr des services numériques, elle se concentrera surtout sur le développement de l'identité et de la vie locale et l'implication des habitants. Son objectif est donc de tisser du lien social et de participer à la dynamique communale.

Cependant, la bibliothèque de Venelles pourrait avoir un rôle à jouer dans le réseau des bibliothèques locales. En effet, la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) des Bouches-du-Rhône souhaite lui confier un rôle de relais pour l'accueil, la formation, le stockage et le dépôt de réservations et d'expositions, ainsi qu'un rôle moteur pour une action culturelle commune avec les bibliothèques de

⁴ La démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) est une certification participative qui permet de favoriser le bioclimatisme, minimiser l'impact des matériaux, réduire les consommations d'eau et d'énergie pour préserver le confort et la santé des occupants, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques. <http://polebdm.eu/>

⁵ <http://bdp.correze.fr/OpacWebAloes/File/LaBDP/Typologie%20ADBDP.pdf>

Saint-Marc de Jaumegarde, Beaurecueil et Vauvenargues. Cela implique que le bâtiment soit équipé d'une salle de formation et d'un local de stockage.

Constat pour la bibliothèque : La médiathèque de Venelles n'aura pas vocation à drainer des publics au-delà de la commune, mais s'insérera dans un réseau de bibliothèques auquel elle pourra collaborer de diverses manières (relais pour la BDP, partenaire privilégié du réseau Val de Durance...).

2. Une bibliothèque au centre de la commune, mais peu visible et peu accessible

La bibliothèque se situe dans la Villa du Mail. Cet ensemble se trouve au centre du village, proche des commerces, de trois des cinq groupes scolaires (dont une maternelle dans le même bâtiment) et du centre administratif de la ville mais aussi des locaux du CCAS et de la résidence pour personnes âgées La Campanella.



Cependant, la signalisation urbaine de la bibliothèque est quasiment inexistante : elle est donc très difficile à repérer dans la ville. Peu de places de stationnement sont disponibles à proximité : il est donc impossible de se garer le samedi matin jour de marché et aux heures d'entrée et de sortie scolaires. Les places pour les personnes à mobilité réduite prévues à proximité de l'équipement sont inutilisables (trottoirs, pente trop importante...). Il n'y a aucun arrêt de bus ni de navette à proximité directe du bâtiment.

On peut donc dire que la bibliothèque jouit d'une situation privilégiée au cœur du village, par rapport aux autres équipements, mais relativement inaccessible, sauf pour les piétons. Elle est donc très mal desservie et très peu visible.

Constat pour la bibliothèque : Il serait difficile et coûteux de rénover le bâtiment, d'autant plus que celui-ci ne peut être agrandi. Le manque de places de parking est également un problème difficile à résoudre. Le déplacement de la bibliothèque dans des nouveaux locaux au cœur d'un quartier aisément accessible fait donc sens.

C. *Diagnostic de la bibliothèque*

1. Un bâtiment vétuste, inadapté et non-accessible

L'entrée de la Villa du Mail est située sur une place piétonne juste à côté d'un « crottodrome », ce qui n'est ni hygiénique ni engageant pour les usagers. Le passage pour accéder à l'escalier (et qui dessert le restaurant scolaire et l'école maternelle) est vétuste et mal entretenu.

La bibliothèque est située au premier étage de la Villa du Mail : l'accès se fait soit par un escalier, soit par un ascenseur vétuste qui se bloque régulièrement. Il est donc très difficile d'accéder au service pour les personnes à mobilité réduite mais également pour les personnes âgées, les mamans avec des poussettes... Il n'y a plus de lieu de garage pour les vélos, les trottinettes ou les poussettes.

Malgré une architecture plutôt chaleureuse et un espace relativement lumineux, le bâtiment, construit sous forme de polygones avec des surfaces vitrées sur la partie supérieure de tous les murs, présente des inconvénients majeurs dans l'aménagement et l'implantation du mobilier.

Depuis sa construction en 1984, le bâtiment a très mal vieilli. Malgré un rafraîchissement des locaux entre 2006 et 2014 (peintures, sol refait à neuf, changement des huisseries pour économiser l'énergie), il reste très mal isolé et sujet aux infiltrations d'eau venant des toitures, ce qui endommage régulièrement les collections, ainsi que le mobilier et le matériel.

Avec 330 m², la surface de la bibliothèque est largement sous normative. Elle devrait bénéficier selon les recommandations de la Drac (0.07 m² par habitant) d'au moins 588 m² pour 8400 habitants selon une estimation 2015.

Cela justifie son classement en BM2 selon la typologie de l'ADBDP⁶.

Si l'on tient compte du calibrage de l'équipement défini plus haut, la surface normative passe à 731.5 m² (à noter que les recommandations citées ci-dessus ne constituent pas un plafond mais une surface minimum requise).

Aucune extension de l'équipement actuel n'est possible malgré trois terrasses inutilisées (soit presque 200 m²) car le Coefficient d'Occupation des Sols (COS) de la zone est à son maximum (Plan Local d'Urbanisme (PLU)).

Le mobilier est globalement satisfaisant et en bon état mais insuffisant et pas assez confortable pour en faire un véritable lieu de convivialité et de détente.

La répartition des surfaces par fonction est tout à fait insatisfaisante :

- 20 m² (6% de la surface totale) ont été prévus en surface de travail interne et administratif, soit une seule pièce qui sert de bureau pour 4 personnes, de réserve, d'atelier, de salle de réunion et de locaux techniques.
- 20 m² sont dévolus à l'espace de prêt (banque d'accueil).
- Un seul sanitaire (10 m²) a été prévu pour l'ensemble du public et du personnel. Il présente en plus une petite marche qui le rend difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est complété d'un point d'eau et d'un petit local de stockage de ménage.
- La bibliothèque dispose aujourd'hui d'une toute petite tisanerie (3 m²) avec frigo et micro-onde pour le personnel prenant ses repas sur place et pour l'organisation de buffets ou apéritifs.

⁶ <http://bdp.correze.fr/OpacWebAloes/File/LaBDP/Typologie%20ADBDP.pdf>

- 277 m² sont consacrés à l'espace public et à la mise à disposition des collections. Ils sont essentiellement occupés par des rayonnages et des bacs de livres. L'implantation actuelle ne permet pas ou peu la circulation de fauteuils roulants. Il n'y a pas d'espace suffisant pour travailler sur place ou proposer des activités.
- Un petit espace de convivialité avec deux fauteuils et un canapé a été aménagé afin de permettre aux usagers de se détendre, de feuilleter les magazines à leur disposition ou de lire. Mais cela reste insuffisant.
- Pas d'espace d'animation : de nombreuses contraintes président donc à l'organisation des actions culturelles programmées par la bibliothèque qui doit en permanence s'adapter (déplacement de mobilier lourd et non mobile, livraison de chaises, manutention, ...). Les actions sont donc de plus en plus programmées dans la salle des fêtes de la commune, avec un certain nombre de contraintes (jauge de 100 personnes peu adaptée aux différents types de spectacles proposés, éloignement de la bibliothèque et donc du public, mobilisation du personnel...)
- La section jeunesse permet tout juste l'accueil d'une classe dans une configuration de lecture mais ne permet pas l'organisation d'ateliers de recherche documentaire par exemple ni les manifestations de type heure du conte. Elle n'est pas suffisamment confortable pour les accompagnateurs des enfants.

Constat pour la bibliothèque : Les espaces ne permettent pas les aménagements nécessaires qui permettraient de faire de la bibliothèque de Venelles un établissement moderne et convivial. Un nouveau bâtiment paraît indispensable.

2. Une équipe dynamique, motivée et soudée.

Le personnel de la bibliothèque est constitué de 4 agents pour 3.5 Equivalent Temps Plein :

- Elisabeth Arquier, bibliothécaire et directrice de l'équipement (Temps plein. Cadre A)
- Agnès Bonnet, adjoint principal (80%. Catégorie C)
- Angélique Chabot, adjoint du patrimoine (Temps plein. Catégorie C)
- Stéphanie Ren, contractuelle en remplacement sur un poste d'adjoint administratif (70%)

4 bénévoles complètent l'équipe environ 15 heures par semaine (fractionnées sur plusieurs permanences). L'équipe des salariées est particulièrement motivée et soudée autour du projet de nouvelle bibliothèque. Le présent document est le résultat d'une réflexion et d'une écriture collectives.

Constat pour la bibliothèque : En intégrant le pôle culturel, l'équipe de la bibliothèque devra apprendre à fonctionner en étroite collaboration avec d'autres équipes déjà constituées (Service municipal des Affaires Culturelles, Office du Tourisme, Service du Développement Durable et Service jeunesse) dans une hiérarchie fonctionnelle et une mutualisation des personnels encore à définir. Il faudra sans doute prêter attention à ces ajustements et peut-être prévoir une formation ou un accompagnement pour l'ensemble des équipes du pôle culturel.

3. Des collections à ajuster

Les collections de la bibliothèque se sont constituées en plusieurs temps :

- de 1984 à 2006 : la collection s'est construite sans véritable réflexion globale sur les niveaux, l'intérêt documentaire et les publics. Les acquisitions ont été complétées par une intégration systématique des dons. Il n'y a eu par ailleurs dans cette période quasiment aucun désherbage et donc une collection inégale, inadaptée et périmée pour une bonne partie, vieillissante, en fort mauvais état.
- de 2006 à 2014 : un travail de remise à niveau a été entrepris avec un désherbage important (1/3 de la collection) et la mise en place d'un développement raisonné des acquisitions, surtout dans le secteur des documentaires (pertinence et mise à jour de l'information, réflexion sur l'intégration des dons). Le choix a été fait de consacrer le budget aux imprimés et de s'appuyer sur la BDP pour compléter les fonds documentaires, les CD (dont le support est appelé à disparaître) et créer un fonds de DVD.
- Depuis 2014 : l'état général de la collection s'améliore ; elle couvre tous les domaines de connaissance, l'information est actualisée, l'entretien régulier (acquisition / désherbage). Mais il faut poursuivre la remise à niveau du fonds documentaire et rééquilibrer les collections dans le secteur jeunesse.

Si le budget d'acquisition est suffisant pour les acquisitions des imprimés (21 000 euros par an pour les acquisitions soit 2 euros par an et par habitant), il ne permet pas de développer le fonds de DVD, l'achat de méthodes de langues, de livres lus, ni les abonnements à la presse quotidienne régionale. Le fonds en langues étrangères et celui des livres en grands caractères sont trop insuffisants et en mauvais état. Le fonds local est également à revoir.

L'augmentation des collections est subordonnée au manque de place (1 livre acheté = 1 livre désherbé, ce qui permet de garder un équilibre et une lisibilité du fonds).

La bibliothèque propose aujourd'hui des imprimés, des livres CD, des périodiques, des CD et livres audio, des DVD ainsi que quelques partitions mais ne dispose d'aucune ressource ni services numériques (prêts et tablettes ou de liseuses par exemple).

Les collections sont essentiellement de niveau 1/Bac (lecture facile, tout public, information élémentaire, document de base) et de niveau 2/Bac+2 (lecture moyenne, vulgarisation de bon niveau, documentation plus élaborée).

Tableau des collections

LIVRES		Venelles	BDP	Total des collections offertes au public
Fiction adulte (total)		7266	609	7875
dont	Romans	6107	478	6585
	BD	1159	131	1290
Docs Adulte		5465	1167	6632
TOTALADULTE		12731	1776	14507
Fiction enfant (total)		6526	210	6736
dont	Romans (dont ados)	2645	72	2717
	BD	1354	21	1375
	Albums	2177	87	2264
	Cortes	349	30	379
Docs enfant		2005	46	2051
TOTAL ENFANT		8531	256	8787
CD		400	421	821
DVD		0	264	264

Le fonds jeunesse est trop peu développé, notamment en documentaires. Si la production éditoriale reste peu importante dans ce secteur, on pourra envisager d'acheter certains titres en double exemplaire sur des sujets très demandés (animaux, Noël, bricolage,...).

Inversement, le fonds de documentaires pour les adultes est trop développé alors que les pratiques des usagers démontrent qu'ils vont plutôt vers la fiction. En effet, les recherches documentaires s'effectuent désormais plutôt via Internet.

Vu la répartition actuelle des fonds et les besoins des publics, des acquisitions complémentaires seront nécessaires, en complémentarité avec la Bibliothèque Départementale. La médiathèque de Venelles pourrait acheter les ouvrages de rotation rapide grand public et les best-sellers tandis que la Bibliothèque Départementale pourrait fournir les ouvrages de fonds et les documentaires "longue traîne" récents et de qualité, ainsi que les bandes dessinées adultes. La médiathèque développera aussi le fonds manga et le fonds spécialisé sur le Développement Durable.

Concernant le fonds Musique, compte-tenu de la non-pérennité du support CD et de l'évolution des pratiques des usagers, la médiathèque n'investira pas dans ce support mais orientera son fonds dans les domaines du jazz et de la musique classique (qualité d'enregistrement et d'écoute) tout en développant l'accès à la musique dématérialisée. Elle bénéficiera des apports de la BDP tant en supports physiques qu'en offre de musique dématérialisée via son portail.

Enfin, le DVD est un produit d'appel dont l'offre devra être largement étoffée afin que les usagers aient un choix suffisamment conséquent. Ce fonds pourra être complété par un accès à de la Vidéo à la Demande (VOD), via le futur portail de la BDP.

La bibliothèque est informatisée depuis 20 ans et utilise aujourd'hui le logiciel de gestion Orphée micro, en version full web, ce qui permet aux usagers d'accéder en ligne au catalogue et de se connecter à leur compte personnel.

Constat pour la bibliothèque : Les collections de la bibliothèque gagneraient à être plus diversifiées au niveau des supports, plus ciblées en fonction des goûts et besoins des publics et plus étoffées en ce qui concerne le fonds jeunesse.

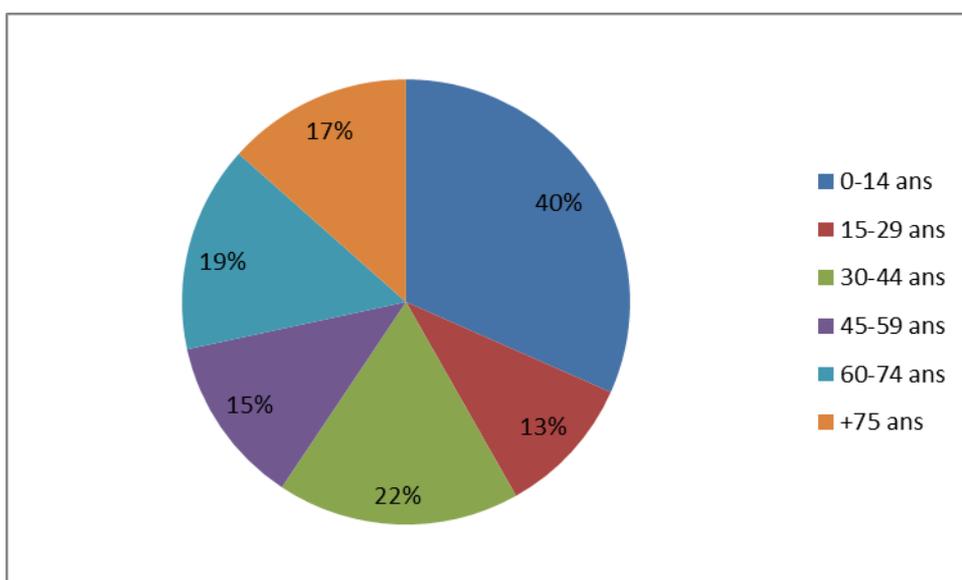
4. Des publics surtout familiaux

Les enfants et leurs parents, principaux usagers de la bibliothèque

Taux de pénétration par tranche d'âge de la population

	Population 2011*	en % de la population totale 2011	Usagers inscrits Actifs 2014	Taux de pénétration pop 2011 / actifs 2014
0-14 ans	1360	17%	538	40%
15-29 ans	1257	15%	160	13%
30-44 ans	1597	19%	350	22%
45-59 ans	1784	22%	273	15%
60-74 ans	1573	19%	295	19%
+75 ans	656	8%	110	17%
Total	8227	100%	1726	21%

* Chiffres Insee 2012



40% des enfants de 0 à 14 ans sont des usagers actifs de la bibliothèque. Ce taux de pénétration ne tient pas compte de la fréquentation des scolaires dont certains ne sont pas inscrits individuellement à la bibliothèque.

Les 30-44 ans représentent 22% des actifs : on peut en déduire que ce sont les parents qui accompagnent leurs enfants et que le public de la bibliothèque est largement familial.

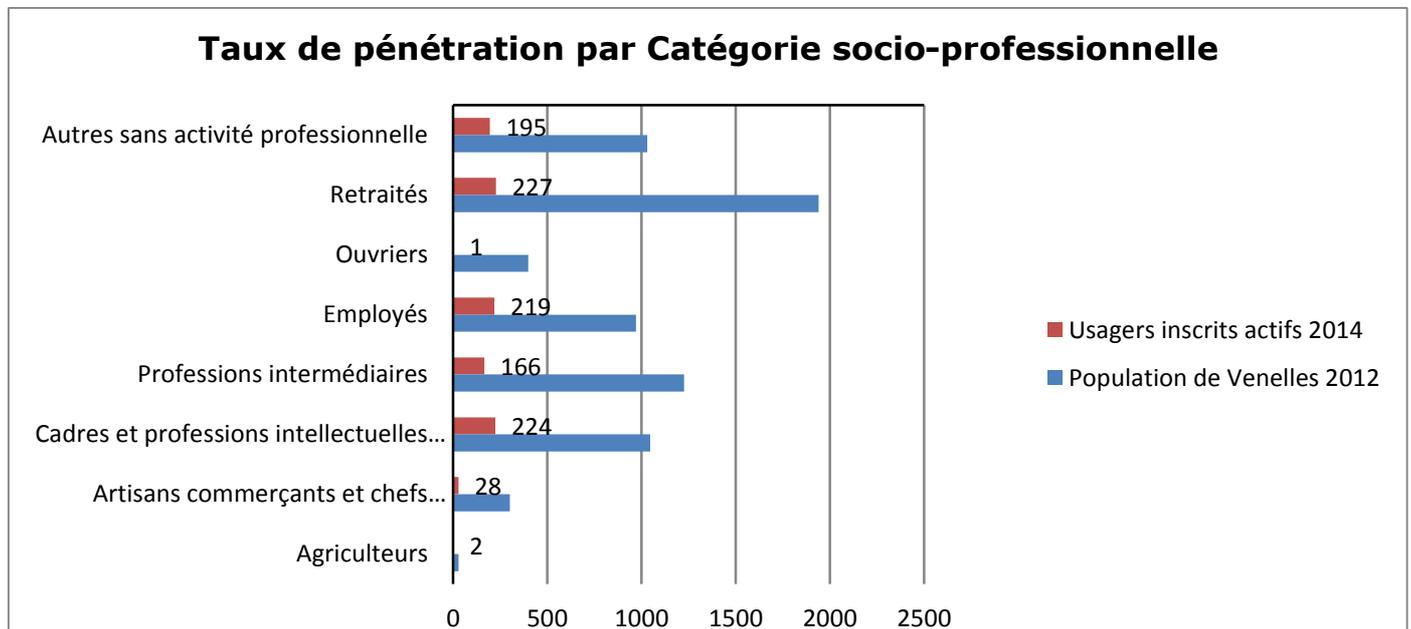
Le taux de pénétration des séniors est légèrement en hausse par rapport à 2011, suivant en cela le vieillissement de la population globale.

Enfin, on remarque que les 15-29 ans (soit les adolescents, étudiants et jeunes adultes) sont les moins présents alors qu'ils représentent 15% de la population : le manque (voire l'absence) de services pour les adolescents, le nombre quasi inexistant de place de travail sur place et l'absence de documents adaptés aux études supérieures donnent une première piste de réflexion. C'est une population qui ne se reconnaît pas dans la bibliothèque et dans les services qu'elle offre, qui manquent de liberté, de fluidité et d'esprit de communauté (tribu connectée).

L'absence de collège et de lycée sur Venelles renforce cette non-fréquentation : les étudiants (collège, lycée, études supérieures) sont scolarisés à Aix-en-Provence, Peyrolles ou au Puy-Sainte-Réparate. Des actions de partenariat avec ces structures pourraient permettre de gagner ce public potentiel.

Ce public représente une cible privilégiée dans les actions qui seront mises en place dans le futur pôle culturel.

Des caractéristiques socio-professionnelles à prendre en compte



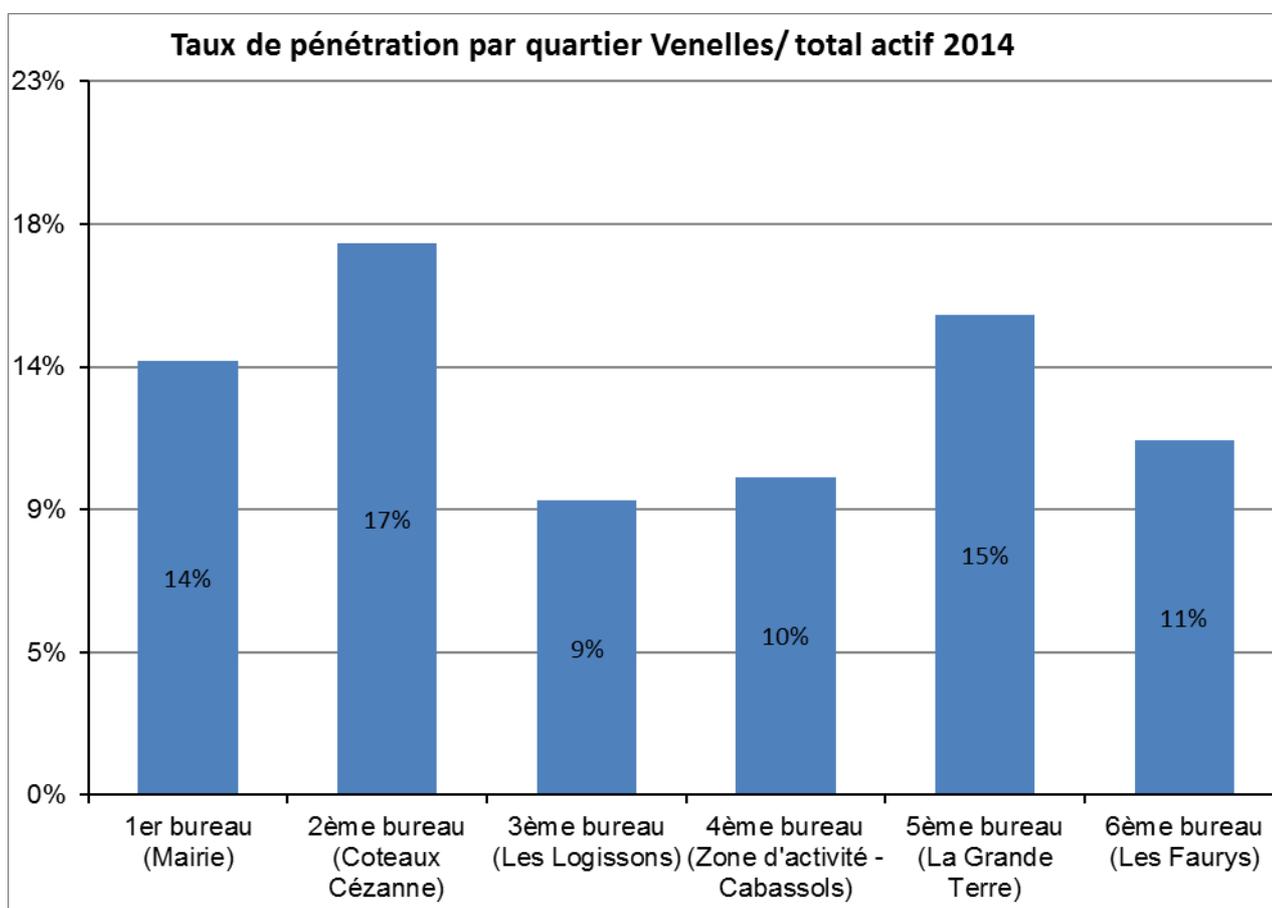
On constate tout d'abord que les personnes sans activité professionnelle - que l'on peut en grande partie assimiler à des parents au foyer - fréquentent plutôt bien la bibliothèque, corroborant l'analyse d'un public familial.

Inversement, alors qu'ils représentent 28% de la population venelloise, les retraités ne sont que 12 % à être des usagers actifs de la bibliothèque. Des services spécifiques plus adaptés à leurs besoins et à leurs attentes pourront être mis en place.

Ce sont les catégories socio-professionnelles (CSP) supérieures (ingénieurs, cadres, enseignement supérieur, professions médicales...) qui sont le plus représentées au sein des usagers de la bibliothèque, suivant en cela la typologie de la population résidant sur Venelles.

Inversement, peu d'artisans, de commerçants ou de chefs d'entreprise fréquentent la bibliothèque, probablement en raison d'une inadéquation des horaires avec leur temps de travail. Les horaires d'ouverture devront être adaptés afin de cibler ce public potentiel.

Un rayonnement inégal sur le territoire venellois

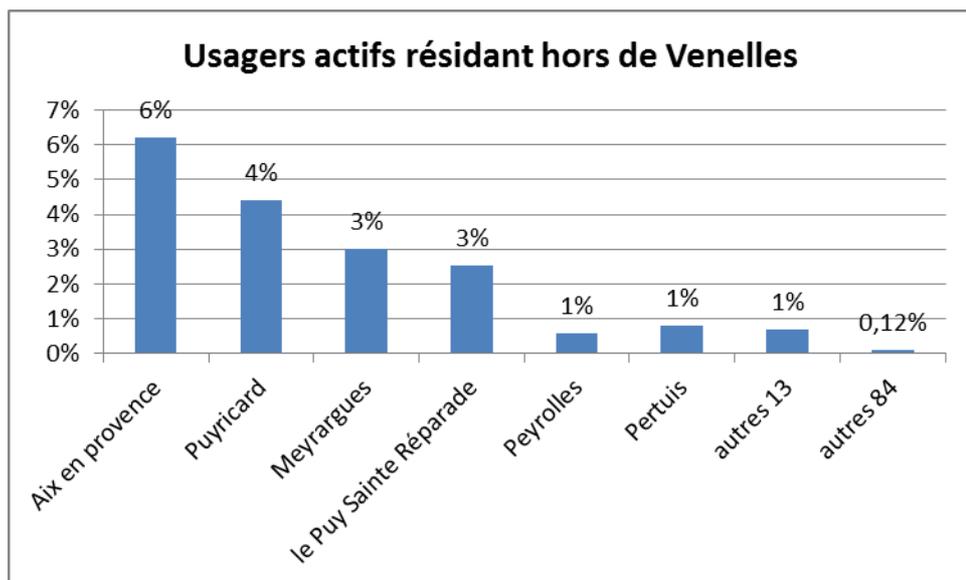


C'est logiquement le quartier dans lequel est implantée la bibliothèque (Coteaux Cézanne) qui la fréquente le plus. Viennent ensuite les quartiers immédiatement périphériques (Grande Terre et Mairie). La fréquentation diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre-ville. Le quartier des Logissons, séparé du cœur de ville par la zone d'activité, est le moins impacté : l'absence de places de parking en est l'une des causes.

L'emplacement du futur équipement culturel à l'entrée de la zone d'activité, faisant le lien entre le centre-ville et les quartiers plus excentrés, sera un véritable atout pour rapprocher ce public potentiel des services de la médiathèque et en faciliter l'accessibilité.

L'autre public à cibler dans le nouveau pôle culturel sera celui de la population active travaillant sur la zone d'activité (1200 emplois) et dont les CSP sont très différentes de la population résidant sur Venelles mais travaillant à l'extérieur. Cela pourra passer par la mise en place de services ciblés pour les (auto)entrepreneurs et une politique judicieuse des horaires d'ouverture.

Une fréquentation qui dépasse les limites de la commune



Les usagers extérieurs à la commune représentent 22% des inscrits actifs. Ils viennent principalement du Nord d'Aix-en-Provence et de Puyricard, qui ne bénéficient pas de bibliothèque de proximité.

Et les publics non usagers ?

Cette analyse ne concerne que les publics inscrits à la bibliothèque. Les fréquentants ne sont pas comptabilisés mais on peut dire intuitivement qu'ils sont très peu nombreux : la majorité des usagers de la bibliothèque sont inscrits et empruntent des documents.

Un sondage auprès de la population a été mené dans les locaux de la bibliothèque, dans le magazine municipal et sur le site internet communal mais le faible taux de réponse n'a pas permis de dégager des résultats pertinents. Nous ne disposons donc que de très peu d'informations sur les publics qui ne connaissent pas ou ne viennent pas à la bibliothèque.

Outre la communication sur l'équipement, il faudra mener un travail de contact et d'accueil des primo-arrivants sur la commune qui pourrait être réalisé par l'Office du Tourisme.

Constat pour la bibliothèque : Les publics familiaux fréquentent plutôt bien la bibliothèque. Il faut accentuer les services et actions en direction des adolescents et des jeunes adultes, ainsi qu'auprès des personnes âgées et des publics isolés de manière générale.

5. Des services rendus aux publics à étoffer et à améliorer

Une accessibilité limitée

La bibliothèque est actuellement ouverte 19h30 par semaine, en deçà de la moyenne nationale (22h27 en 2012) :

Mardi et vendredi 15h – 18h30 Mercredi 9h – 18h Samedi 9h – 12h30

Ces horaires sont insuffisants si l'on prend en compte les publics ciblés et leurs modes de vie :

- les usagers travaillant à l'extérieur (80% de la population active) ont difficilement accès au service : il est nécessaire d'ouvrir plus en fin de journée ou en dehors des jours ouvrés, par exemple le samedi après-midi,
- les usagers potentiels travaillant sur la zone d'activité pourraient profiter de la pause déjeuner pour fréquenter la médiathèque : actuellement, la bibliothèque propose une seule journée d'ouverture à la pause méridienne, sans évènement particulier,
- le service est difficilement accessible aux commerçants, aux étudiants et aux familles : la bibliothèque étant actuellement fermée le lundi et le samedi après-midi.

Un service de portage à domicile est proposé aux personnes empêchées (personnes âgées, malades, handicapées ou ponctuellement invalides) en partenariat avec le CCAS de la commune mais il est peu utilisé.

Accueillir le public : une mission essentielle remplie dans de difficiles conditions

Comme précédemment évoqué, la signalétique extérieure dans la ville et aux abords directs de la bibliothèque est très largement insuffisante. Il est assez difficile d'arriver à la bibliothèque, qui manque également d'une signalétique performante sur le bâtiment lui-même.

A l'intérieur de l'équipement, les usagers ont à leur disposition un guide du lecteur qui rappelle les modalités de fonctionnement, les horaires, propose un plan pour s'orienter dans la bibliothèque et quelques recommandations de comportement. Ce guide est distribué systématiquement aux nouveaux inscrits, avec le règlement intérieur de la bibliothèque. Une visite de la bibliothèque leur est également proposée.

Il n'existe pas de service d'accueil : deux bibliothécaires (aidées parfois de bénévoles) sont en permanence disponibles à la banque d'accueil pour les prêts et les retours mais également pour faire les inscriptions, orienter les usagers, répondre à leurs demandes, conseiller. C'est trop peu pour remplir toutes ces missions et il faut souvent gérer l'affluence en palliant l'urgence, laissant de côté le rôle de conseil et de médiation. Les inscriptions se font d'ailleurs souvent dans le bureau, à l'écart des autres usagers.

L'équipement n'est pas très « accueillant » en terme de commodités : pas de vestiaire, le sanitaire unique est insuffisant pour la fréquentation du lieu et n'est pas accessible aux handicapés moteur et aux personnes à mobilité réduite, il n'y a ni buvette ni nursery (table à langer).

Enfin, la bibliothèque effectue des accueils de groupes scolaires, mais pas que. A la demande d'une association de Puyricard, la bibliothèque reçoit un groupe de personnes (jeunes et adultes) lourdement handicapées pour un temps libre et un éventuel choix de livres.

La bibliothèque accueille les assistantes maternelles deux fois par mois et se rend dans 4 des 5 crèches de la commune une fois par mois. Il serait souhaitable de négocier avec les crèches leur venue dans la médiathèque afin que les enfants se familiarisent avec les lieux et soient directement au contact du livre: cela constituerait un gain de temps pour les agents et éviterait de la manutention.

La bibliothèque accueille tous les enfants scolarisés de la maternelle au primaire, soit 31 classes et environ 750 enfants (5 groupes scolaires plus ou moins éloignés de la bibliothèque).

Chaque classe est accueillie 4 ou 5 fois par an, sur un roulement de 6 semaines.

Les séances s'organisent autour d'une lecture (thème libre ou à la demande de l'enseignant) et d'un temps libre dans la bibliothèque.

Cette organisation pose le problème de l'optimisation du temps : travail de préparation, manque de coordination puisque ce n'est pas toujours le même agent qui prend en charge les accueils de classe, « attente » de classes qui ne viennent pas...

La bibliothèque organise chaque année un rallye lecture pour les classes du CE1 au CM2 et participe activement à la fête du livre jeunesse (choix des auteurs, accueil de rencontres, stand sur la place du village).

Constat pour la bibliothèque : La bibliothèque propose actuellement des services classiques aux usagers (accueil, prêt et consultation de documents, action culturelle). Elle doit pouvoir moderniser son offre et la diversifier en ciblant des publics spécifiques. Elle doit par ailleurs « rationaliser » ses accueils de groupe afin d'offrir un meilleur service avec un coût en temps moins important.

6. Des actions culturelles très centrées sur le livre

Malgré des locaux inadaptés, la bibliothèque propose une programmation culturelle annuelle en lien avec le Service Municipal des Affaires Culturelles.

La communication sur la programmation culturelle est mutualisée avec le Service des Affaires Culturelles dans un programme édité en début de saison à 6 000 exemplaires, complété par des affiches et flyers mensuels et par événement. Un travail de web diffusion sur un ensemble de sites et agendas culturels est également assuré par la chargée de communication du Service des Affaires Culturelles, ce qui permet à la bibliothèque d'informer largement sur les actions qu'elle programme.

La communication est également relayée dans le magazine municipal, sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la ville (page dédiée).

Enfin, le correspondant de la presse régionale quotidienne (La Provence) assure parfois l'annonce et le retour sur quelques événements, mais de façon très ponctuelle et aléatoire.

La programmation culturelle

Depuis plusieurs années, la programmation culturelle de la bibliothèque est conçue en partenariat et en transversalité avec le Service Municipal des Affaires Culturelles.

Les actions programmées s'articulent autour du jeune public (les heures du conte) et des adultes (lectures théâtralisées, rencontres d'auteurs...).

Volontairement orientée autour du livre et de la lecture pour être en complémentarité avec les autres opérateurs culturels, la programmation culturelle est aujourd'hui en perte de vitesse : la seule évaluation de ces activités est quantitative et nous avons constaté une baisse de fréquentation sur la plupart des actions hors public jeunesse...

Se pose donc la question de l'adéquation de la programmation culturelle avec les attentes réelles du public en termes de thématiques et de participation et la nécessaire démocratisation qui doit être réalisée.

Une première analyse fait apparaître une programmation trop élitiste, qui ne repose pas assez sur la participation du public mais s'appuie sur la notion de spectateur « passif ». Elle est par ailleurs trop centrée sur la littérature et ne prend pas assez en compte les centres d'intérêt et la typologie des usagers réels ou potentiels de la bibliothèque (cuisine, bien être, psychologie, loisirs et pratiques amateurs...).

Enfin, la bibliothèque entretient des partenariats actifs avec des services municipaux (jeunesse, culture, social) ou des associations pour la mise en place d'actions ponctuelles.

Seul le secteur du sport, pourtant bien présent sur la commune, ne fait aujourd'hui l'objet d'aucun partenariat.

Constat pour la bibliothèque : L'action culturelle de la bibliothèque bénéficie d'une communication de qualité et largement diffusée, mais qui nécessite beaucoup d'anticipation. Elle est par ailleurs sans doute trop tournée vers le livre et vers des formes passives d'animation. Elle gagnerait à envisager des formes d'actions plus légères, plus actives et plus en phase avec les attentes et les modes de vies des usagers.

V. DES OBJECTIFS POLITIQUES AU SERVICE DE LA VILLE

A. *Un projet politique ancré dans le territoire.*

La commune de Venelles inscrit le développement durable dans son action politique depuis plusieurs années :

- Installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la mairie (2007),
- Subventions communales pour la rénovation (depuis 2008),
- Prix régional AGIR pour l'énergie (2008-2012),
- Création du Bureau Information Energies Nouvelles (2010),
- Trophée de la ville électromobile (2011),
- Prix européen TOPTEN sur l'analyse des coûts en cycle de vie des produits (Achats publics durables) (2011),
- Installation d'un arbre solaire avec deux recharges pour vélos électriques (2011),
- Prêts gratuits de vélos électriques aux habitants et subventions de 100€ pour l'achat d'un vélo électrique (depuis 2011),
- Salon du développement durable (2012, 2014),
- Création d'un Agenda 21 local reconnu par le ministère de l'écologie et du Développement Durable (Labellisation Agenda 21 local France) (2013).

Il est donc cohérent que la médiathèque soit le reflet de cette forte conviction tout en prenant en compte les spécificités locales.

C'est pourquoi la bibliothèque propose de développer les axes politiques du Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social (PSCES) en fonction des trois piliers du développement durable : écologie, économie et social.

La bibliothèque est un établissement culturel, qui peut aider la population à entrer dans la société du développement durable comme elle a contribué à son entrée dans la société de l'information. Lors de la réunion à Glasgow à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de sa formation, la Fédération internationale des associations de bibliothèques (IFLA) a affirmé que « *les bibliothèques et les services de l'information favorisent le développement durable en assurant la liberté d'accès à l'information.* » ([DECLARATION DES BIBLIOTHEQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.- GLASGOW, \(ÉCOSSE, ROYAUME UNI\) : IFLA, 24 AOUT 2002](#))

Ces axes politiques permettront de développer des actions qui viseront l'implication des acteurs locaux (institutionnels, associatifs, économiques) dans la médiathèque et ses activités. Les partenariats ponctuels ou permanents seront encadrés par des conventions définissant clairement les droits et devoirs de chaque partie.

B. *Axe écologique : sensibiliser la population*

Malgré sa situation péri-urbaine, la commune de Venelles est localisée dans un paysage d'espaces naturels sensibles et de réservoirs de biodiversité qu'elle se doit de préserver.

Depuis 2008, Venelles est fortement engagée dans une démarche écologique qui se traduit par la mise en place d'un Agenda 21 et par de nombreux projets exemplaires en faveur de l'environnement, notamment autour des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. De plus, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) insiste sur l'insertion paysagère de l'urbanisation, afin de créer ou de recréer une trame écologique urbaine.

La médiathèque peut avoir un rôle à jouer au niveau de la commune afin d'accompagner les politiques de mise en valeur des énergies renouvelables et/ou les futures prescriptions réglementaires qui devront être en faveur de la performance énergétique. Elle peut également sensibiliser la population à l'écologie et de façon plus générale au développement durable à travers l'exemplarité de son bâtiment et de ses pratiques, mais aussi au moyen d'activités ouvertes aux publics.

1. Un bâtiment remarquable, outil de la sensibilisation

Le pôle culturel sera un bâtiment remarquable allant au-delà des normes imposées par la réglementation thermique 2012, qui sera un modèle, un témoin de l'engagement politique de la commune dans ce domaine.

Il portera une empreinte développement durable forte et originale à l'intérieur et deviendra le support d'activités pédagogiques de sensibilisation : une partie de ses installations seront laissées apparentes afin de permettre la compréhension de son fonctionnement. Les abords seront aménagés à la fois pour favoriser les modes de transports doux mais aussi pour valoriser l'aspect paysager.

Le bâtiment sera ainsi conçu comme un outil de sensibilisation au développement durable de par les facilités qu'il offrira (points de recyclage, bornes de rechargement électrique,...) mais aussi de par les activités qui s'y dérouleront.

Une charte d'utilisation du bâtiment prévoira une politique d'achat et de consommation responsable, avec l'utilisation de produits biologiques et/ou locaux dans les espaces de restauration, mais aussi pour le ménage, les activités des différents acteurs, etc,...

2. Un pôle documentaire Ressource

Il semblerait qu'aucune bibliothèque de lecture publique dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur (PACA) n'offre de pôle documentaire Ressource sur l'écologie. La médiathèque de Venelles se propose donc de développer un fonds sur cette thématique.

Il serait complété par une participation au dispositif de conservation partagée (CSP) jeunesse sur le même thème. Ce projet aurait pour but d'assurer la transmission de ces collections qui témoignent d'un patrimoine de l'enfance à partager avec de nouvelles générations, et de sensibiliser les professionnels du livre, les enseignants, les chercheurs et le grand public.

3. Des activités de sensibilisation

De nombreuses activités pourront être proposées autour du jardinage, du tourisme équitable, de la décroissance, de l'effet de serre, des constructions d'habitat naturel, de la fabrication de ses propres cosmétiques biologiques, etc,...

La médiathèque pourra également proposer le prêt de kits de mesure pour tester la consommation énergétique de son habitation.

C. Axe social : un lieu de vie et de rencontre pour tous

1. Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social

Si la population de Venelles est globalement aisée, il est important de ne négliger aucun public et donc de prendre en compte tous les habitants en leur offrant des services adaptés à leurs besoins.

De plus, près de 80% de la population active travaille en dehors de Venelles. Il est donc possible que ces personnes se sentent déconnectées de la vie locale, voire même souffrent de solitude du fait de leur absence de vie sociale sur place. A ceux-ci s'ajoutent les publics traditionnellement considérés comme isolés (personnes âgées, à mobilité réduite, sans emploi, au foyer, familles monoparentales), soit potentiellement 40% de la population.

Même dans une petite commune, les modes de vie moderne (déplacements fréquents et plus longs en distance, mode de communication à distance, télétravail...) ont tendance à distendre le lien social. Or le lien social construit et entretient la conscience d'une appartenance (« Je suis de Venelles ») et le bon exercice de la citoyenneté.

D'où la nécessité de faire de la médiathèque un lieu de vie et un acteur du développement du lien social au cœur de la commune.

Avec de nouveaux horaires adaptés, la médiathèque sera sans doute le seul lieu de la commune qui soit un lieu de convivialité gratuit, ouvert du lundi au samedi. Les locaux seront aménagés pour faciliter une plus grande convivialité. Pour encourager les rencontres et échanges entre les usagers, la médiathèque favorisera les animations participatives en partenariat avec des acteurs locaux (institutions, associations, commerçants) et en collaboration avec les habitants de la commune.

2. Favoriser l'usage de la médiathèque par tous

Afin de faire de la médiathèque un lieu pour tous et pour chacun, les espaces seront adaptés à chaque usage et pour que chaque public puisse se sentir le bienvenu.

Il sera nécessaire de revoir les horaires, le règlement, la charte informatique, la politique tarifaire et les services pour faciliter l'accès à la médiathèque et en fluidifier l'utilisation du point de vue de l'utilisateur. Cela impliquera une meilleure accessibilité numérique et physique. Des dispositifs spécifiques aux personnes en situation de handicap seront en outre développés dans ce but : aménagement du chemin d'accès, boucle auditive, bandes podotactiles...

3. Une attention particulière pour les publics jeunesse : du nourrisson au jeune parent

La population de Venelles est largement composée de jeunes couples avec enfants (1065 ménages et 30% de l'ensemble des ménages). La médiathèque prendra donc en compte les publics jeunes en proposant des espaces, des collections et des animations à destination des tout-petits, des enfants, des adolescents, des étudiants, des jeunes adultes et des parents dans un cadre familial ou collectif.

4. Favoriser l'apprentissage et la formation tout au long de la vie

Pour ce faire, la médiathèque favorisera les apprentissages « pair à pair ».

En partenariat avec des associations ou des habitants de la commune, elle proposera des ateliers d'initiation et de découverte à ses usagers afin de leur permettre d'acquérir des compétences (par exemple en jardinage, en langues étrangères ou en utilisation des outils nomades).

Deux box d'(auto)formation avec postes informatiques fixes permettront de privilégier, dans un espace un peu à part, l'apprentissage tout au long de la vie. Une sélection de sites et/ou de logiciels y sera mise en avant pour l'apprentissage des langues, de la bureautique, la révision du code de la route, etc. Cette salle pourra également être réservée pour des cours individuels (soutien scolaire par exemple).

Une salle d'étude, une salle de travail en groupe, un studio de répétition avec salle de mixage audio/vidéo compléteront ces espaces dédiés à l'apprentissage.

La médiathèque contribuera au succès de l'enseignement et à l'égalité des chances par de nombreuses actions parmi lesquelles le développement d'un fonds spécifique (Annabac, brevet...) et la mise en place en partenariat avec le Service Jeunesse d'ateliers « Objectif Bac ».

D. Axe économique : identité et dynamisme local

1. Développer la visibilité de Venelles

Située aux abords immédiats d'Aix-en-Provence et non loin de Marseille, offrant une très bonne qualité de vie et de services, Venelles a besoin de renforcer sa visibilité médiatique et de mieux communiquer sur son identité à la fois à l'extérieur mais aussi pour les habitants de la commune.

Cet axe se déclinera ainsi : communication via les réseaux sociaux afin d'échanger directement avec les usagers, services aux habitants, partenariats avec les commerçants, services dédiés aux petites entreprises et aux associations de la commune, réflexion sur les besoins des personnes travaillant à l'extérieur de Venelles...

2. Construire une identité et une mémoire collective

3263 logements ont été construits entre 1969 et 2012. Ce qui constitue une extension importante de la ville, notamment par des quartiers d'habitation nouveaux construits à la périphérie et relativement éloignés du centre-ville pour certains. Cette forte augmentation du nombre d'habitants (+433 % en 45 années) a contribué à renouveler la population qui s'y plaît mais méconnaît l'histoire, la culture et le patrimoine de Venelles.

La municipalité ambitionne de souder la population de Venelles autour d'un projet fort : le pôle culturel. Dans une démarche participative, les habitants seront amenés à se prononcer sur leurs attentes vis-à-vis de l'établissement et tout particulièrement de la médiathèque. L'équipe envisage de proposer aux habitants de s'investir dans la démarche via plusieurs dispositifs comme un concours pour le nom de la médiathèque et/ou du pôle culturel, des Biblio Remix⁷ pour imaginer avec eux des services au plus près de leurs besoins.

⁷ <https://biblioremix.wordpress.com/>

La médiathèque souhaite s'engager dans une démarche de construction de la mémoire collective et du patrimoine de demain en créant un Wiki-Venelles (comme par exemple le Wiki-Rennes). Ce projet fera appel à la population pour un prêt d'archives privées à des fins de numérisation (cartes postales, photos, films, lettres, cartes topographiques...).

Ces contenus seront enrichis d'une collecte de témoignages (vidéos et écrits). Pour ce faire, la médiathèque s'appuiera sur les compétences techniques de son équipe mais aussi de la population (partenariat avec le service jeunesse) et un éventuel partenariat avec une Université de sociologie.

Le Wiki-Venelles sera valorisé et médiatisé à travers différentes actions comme des expositions virtuelles ou des comptes Facebook tel que celui du soldat de la première guerre mondiale « Léon Vivien ». Le Wiki-Venelles permettra également d'offrir à la ville une visibilité (inter)nationale sur ses richesses et son histoire. L'office du tourisme aura un rôle important à jouer dans ce projet, tant dans la partie conception que réalisation et valorisation.

Dans la même démarche de valorisation du patrimoine et de mutualisation des ressources et des publics, les Archives Municipales actuellement conservées en mairie seraient transférées dans le nouveau pôle culturel, sous l'égide de la médiathèque qui en assurerait la conservation et la mise en valeur, en parfaite complémentarité avec le Wiki Venelles.

3. Un soutien à l'économie locale

Depuis la création de sa zone d'activité en 1972 et son extension en 1981, Venelles a connu un fort développement du commerce qui se poursuit encore aujourd'hui puisque le pôle d'activité concentre 91% de l'emploi privé de la commune et compte parmi les plus importants du Pays d'Aix. Avec 700 entreprises et 3000 emplois⁸, l'économie venelloise est plutôt dynamique.

La médiathèque mettra en œuvre des services et actions afin de favoriser ce développement pour renforcer le rayonnement économique de Venelles.

En effet, s'il y a plus de services dans la commune, plus de commerces et d'entreprises seront enclins à s'y installer (ce qui signifie une augmentation des revenus liés à la contribution économique territoriale, au règlement de publicité⁹, et à la taxe foncière). Plus le nombre de services et de commerces augmentera, plus les jeunes couples actifs seront enclins à s'y installer, et plus les personnes âgées auront les moyens de rester dans leur cadre de vie pour y vieillir (ce qui signifie une augmentation des revenus liés à la taxe d'habitation et à la taxe foncière).

Plus les revenus de la commune augmenteront et plus elle pourra offrir de services. C'est donc en se situant dans ce cercle vertueux que la médiathèque peut contribuer au développement économique de la commune et à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Par ailleurs, 75,6% des actifs travaillent dans une autre commune que Venelles. Les commerçants du centre-ville peuvent souffrir d'un manque de fréquentation au profit des commerçants d'autres villes ou de grandes enseignes au sein des zones commerciales périphériques.

⁸ Source La Provence du 6 février 2016

⁹ Taxe locale sur la publicité et les enseignes (TLPE)

Pour contribuer au développement de la vie économique et associative de Venelles, la médiathèque se dotera de services tout spécialement dédiés aux petites entreprises et aux associations. Elle encouragera également le télé-travail et les réunions dans ses locaux. Un fonds concernant la création et la gestion d'entreprise et d'associations complétera utilement ces services. Ce fonds accueillera également une documentation sur l'orientation, les métiers et la recherche d'emploi.

Des ateliers "à la demande" pourront avoir lieu en lien avec des partenaires (Pôle Emploi, DEVE, etc.) : création de CV, entraînement à l'entretien d'embauche et/ou de concours, entraînement à parler à l'oral, gestion du stress, job-dating... Ces actions cibleront les publics étudiants et en recherche d'emploi, mais pas seulement.

Les partenariats avec les acteurs locaux seront développés en de nombreuses occasions : actions de valorisation du lieu (apéritif festif avec produits locaux), programmation culturelle (par exemple animation avant l'été autour du voyage avec les agences de voyage de la commune), services dans le pôle culturel (comme par exemple le dépôt de paniers de l'AMAP), partenariat avec des commerces et/ou des entreprises pour tester ou faire découvrir des produits ou du matériel.

Outre sa dimension identitaire, l'intérêt du Wiki-Venelles est d'offrir un soutien à l'économie locale. En effet, les dépositaires de documents seront incités à céder leurs contenus sous des licences relevant des Creative Commons¹⁰ autorisant une utilisation commerciale. Ainsi utilisables et exploitables par tous, on peut imaginer, par exemple, que certaines photos puissent être utilisées pour illustrer des sacs ou des magnets en vente dans les commerces locaux.

Un jeu vidéo se déroulant à Venelles pourrait être développé à partir de l'iconographie et des repères historiques présents sur le wiki-Venelles.

Les données chiffrées pourront permettre aux petites entreprises de compléter leur étude de terrain avant leur création ou le lancement d'un nouveau produit.

¹⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Creative_Commons

V. PROGRAMME D' ACTIONS

Afin de réaliser les objectifs politiques choisis, la médiathèque propose un programme d'actions possibles à mettre en place à court ou moyen terme. Ces actions pourront être réévaluées ou modifiées en fonction de l'évolution du fonctionnement de la médiathèque une fois l'équipement ouvert.

Chaque action est présentée selon 3 axes : l'aménagement, les collections et les activités. Un tableau des moyens financiers nécessaires est présenté à la fin de chaque action et un récapitulatif ainsi qu'un tableau des moyens humains est proposé en fin de document. Ces moyens s'entendent comme des moyens supplémentaires par rapport à ceux dont dispose déjà la médiathèque pour son fonctionnement actuel.

Le temps nécessaire supplémentaire n'a été évalué que pour l'équipe de la médiathèque. Les temps mentionnés comprennent généralement l'organisation, le déroulement, l'évaluation et la communication avant et après l'événement décrit.

Action 1 : Sensibiliser la population au développement durable

L'axe Développement durable s'exprimera non seulement dans le bâti mais également dans les usages, les collections et les animations. Dans ce cadre, différentes actions seront menées en faveur de l'écologie, de l'économie solidaire et de consommation responsable et enfin d'une équité sociale et solidaire.

La médiathèque est un établissement culturel qui peut aider la population à entrer dans la société du développement durable.

Elle doit d'abord le faire par l'exemplarité de ses choix et de ses comportements. Elle doit ensuite le faire dans le cadre des ressources documentaires qu'elle propose à ses publics, qu'il s'agisse de collections imprimées, de vidéos ou de ressources en ligne. Elle doit enfin le faire dans le cadre de sa mission de médiation et de sensibilisation au développement durable, mais aussi par une démarche participative.

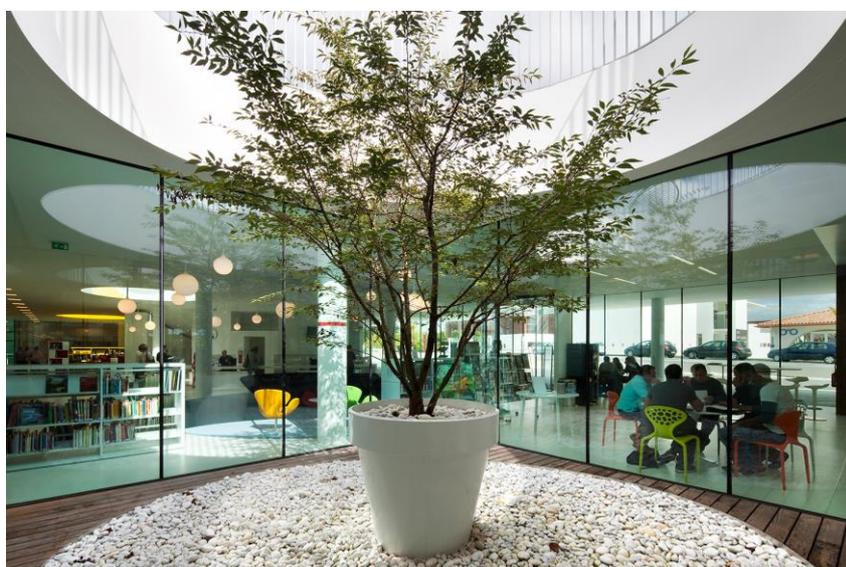
1.1. Aménagement d'un bâtiment remarquable, outil de sensibilisation

Il est proposé de construire un bâtiment remarquable allant au-delà des normes imposées par la réglementation thermique 2012, qui sera un modèle, un témoin de l'engagement politique de la commune dans ce domaine.

La conception pédagogique du bâtiment et l'encouragement aux "bonnes pratiques" permettront d'atteindre ce but :

- Du chantier au fonctionnement du bâtiment : diagnostic de performances énergétiques, réduction des émissions de gaz à effet de serre ; réduction de la consommation d'eau et préservation de la biodiversité ; achats et consommations responsables dans le choix des matériaux de construction ; utilisation des énergies nouvelles...

- Conception du bâtiment comme un modèle de sensibilisation au développement durable : recyclage de l'eau de pluie en visuel, installation de compteurs d'eau aux robinets pour limiter la consommation, affichettes pédagogiques « saviez-vous que... ? », installation en visuels de matériels ou de matériaux à des fins pédagogiques...
- Le service Développement Durable pourra organiser des visites pédagogiques du bâtiment qui sera conçu comme une exposition livrant tous les secrets d'un édifice économe et confortable (certaines parties de la construction laissent en apparemment des éléments significatifs). Les visiteurs pourront découvrir des technologies innovantes et différentes techniques de construction qui permettent de concevoir des bâtiments performants et confortables ainsi que les matériaux nécessaires à leur réalisation.
- Traduction dans ce bâtiment d'une empreinte développement durable forte et originale : installation d'un apiscope géant¹¹ visible dans le bâtiment, plantation d'un arbre dans un patio intérieur, etc,...



Jardin intérieur de la médiathèque de Tarnos (40)

- Jardin de fleurs et de plantes ou toits/terrasses végétalisées pour les éventuelles ruches
- Installation d'un rack couvert pour les vélos à l'extérieur et de casiers pour les trottinettes, skates et rollers dans le hall...
- Favoriser les modes de déplacements doux par des parcours matérialisés et sécurisés
- Développer le réseau des transports en commun : demander un arrêt de bus devant le pôle qui en porterait si possible le nom.
- Installation de bornes de rechargement pour les véhicules et vélos électriques

¹¹ Exemple d'apiscope installé dans un ESAT (établissement et service d'aide par le travail) <http://www.apei.asso.fr/un-apiscope-a-la-section-occupationnelle-adaptee/>

- Installation de points de collecte intérieurs et extérieurs pour le recyclage : par exemple des papiers et cartons, du verre, des emballages, des capsules de café de type Nespresso, des piles, des ampoules, des cartouches d'encre, des habits, de la téléphonie portable...
- Installation, dans le hall, d'un vélo pour générer sa propre électricité et recharger son téléphone portable, son ordinateur¹²...
- Prêt de vélos électriques par le service Développement Durable



Machine permettant de recharger des appareils mobiles en pédalant placée dans la gare de Lyon Part-Dieu
CC BY-SA 4.0 El pitareio

1.2 Développement des collections pour un pôle documentaire Ressource et extension de la notion de collection

a. Développer un pôle documentaire Ressource sur le thème de l'écologie

Il existe des pôles documentaires spécialisés sur l'écologie et l'environnement dans des bibliothèques de recherche (par exemple La Tour du Valat /Le Sambuc à Arles, Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes) ou les centres régionaux de documentation pédagogiques (CRDP) mais aucun dans le réseau des bibliothèques de lecture publique de la région.

Ce fonds thématique sur l'écologie au sens large serait constitué par l'achat de documents imprimés, revues, DVD et autres supports numériques sur 3 niveaux d'acquisition :

¹² Exemple de la SCNF : WeBike recharge les batteries à la force des mollets (reportage vidéo), Alexandra, ConsoGlobe.com, 2014. <http://www.consoglobe.com/webike-recharge-batteries-force-mollets-cg>

- Niveau 1 : lecture facile, tout public, (information élémentaire, document de base)
- Niveau 2 : lecture moyenne, vulgarisation de bon niveau, documentation plus élaborée
- Niveau 3 : lecture plus difficile, de niveau 1er cycle universitaire, public motivé

Dans ce cadre et en collaboration avec les services du Développement Economique et du Développement Durable, la médiathèque pourrait aussi développer un fonds spécialisé sur les métiers du développement durable et de l'économie verte et équitable.

b. Conservation partagée (CSP) des documents pour la jeunesse

La Conservation partagée des documents pour la jeunesse est un projet d'envergure nationale géré à l'échelon régional par l'Agence Régionale du Livre (ARL) et qui vise à :

- Assurer la transmission de ces collections qui témoignent d'un patrimoine de l'enfance à partager avec de nouvelles générations d'enfants et leurs parents, grands-parents.
- Préserver un patrimoine fragilisé par la disparition régulière de maisons d'édition, l'accélération de la production éditoriale, et le passage entre les mains des enfants.
- Valoriser les richesses patrimoniales locales et accroître leur rayonnement.
- Mettre en œuvre des projets de valorisation sur l'histoire et l'actualité de la littérature pour enfants destinées au grand public (expositions, rencontres, ateliers avec les enfants, etc.).
- Sensibiliser les professionnels du livre, les enseignants, les chercheurs, le grand public à cette thématique.

En région PACA, aucune des 70 bibliothèques qui participent à ce dispositif n'a retenu la thématique écologique.

La médiathèque de Venelles se propose donc d'adhérer à ce dispositif comme Pôle Ressource. Cette participation suppose une veille documentaire rigoureuse et attentive sur le domaine de l'écologie et donc une adéquation de la politique d'acquisition afin de développer un fonds de conservation.

Le réseau régional de conservation partagée repose sur le principe de la mutualisation volontaire des fonds : ceux-ci pourront être enrichis par les livres issus du désherbage des bibliothèques participantes au dispositif. La constitution de ce fonds suppose des contraintes de conservation particulières mais contrairement aux pôles d'excellence, le prêt des ouvrages est autorisé.

c. Extension de la notion de collection

La médiathèque se propose de développer également deux collections particulières :

- Prêt de matériel pour tester la consommation énergétique de sa maison, de son entreprise ou de son association : il s'agirait de prêter aux usagers des kits de mesure pour tester leur consommation énergétique en eau, et en électricité, ainsi que des kits de détection de monoxyde de carbone, en partenariat avec le service Développement Durable. Cela constituerait un véritable avantage pour la communauté en permettant aux citoyens de se rendre compte gratuitement de la consommation énergétique de leur habitation, et de prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

- Création d'une Grainothèque¹³ : apparues aux États-Unis, les grainothèques fleurissent désormais dans les bibliothèques françaises ! Le fonctionnement de ces installations est très simple : les usagers y déposent des semences de plantes potagères ou de fleurs et peuvent en retour prendre celles qu'ils désirent. Elles peuvent également donner lieu à des ateliers d'échange ou de confection de petits sachets en papier... Cette activité pourrait être portée par l'Office du Tourisme qui en assurerait le fonctionnement et l'animation.



Grainothèque de la médiathèque Grand M à Toulouse (31)

1.3 Activités de sensibilisation au développement durable

En partenariat avec le service Développement Durable qui en assurera l'animation, la médiathèque de Venelles conduira des actions de sensibilisation au développement durable dans les services rendus aux usagers, mais aussi dans son programme culturel.

Voici quelques pistes envisagées :

- Expositions sur le thème du recyclage de l'éco-tourisme et du tourisme responsable par exemple.
- Balade thermique dans Venelles dans le cadre de la sensibilisation aux économies d'énergie, en partenariat avec le service Développement Durable

¹³ Pour en savoir plus : Qui sème la grainothèque récolte la bibliothèque ?, Robin Chauchot, fil du BBF, 2015 : <http://bbf.enssib.fr/le-fil-du-bbf/qui-seme-la-grainothèque-recolte-la-bibliothèque-10-04-2015>

- Ateliers participatifs autour de l'agenda 21 (jardiner durable, animation de la grainothèque, biodiversité, éco-construction, consommation d'énergie, tourisme équitable, fabrication de cosmétiques bio, cuisine ou dégustation de vin bio,...)
- Création d'un Repair Café, sur le modèle de ceux organisés par l'association Open Bidouille¹⁴: c'est un échange de trucs et de bidouille entre usagers sur le mode atelier : je t'aide à réparer ta cafetière, tu m'aides à réparer mon ordinateur... Il s'agit d'avoir une utilité sociale en partageant un savoir-faire tout en s'amusant. L'enjeu est de lutter contre l'obsolescence programmée des objets, appareils et équipements ménagers, mais aussi de proposer une alternative à la société d'hyper-consommation. Cela participe également de la logique d'apprentissage pair à pair.
- Partenariat avec le COBIAC pour des échanges équitables et solidaires entre les pays Nord/Sud. Le COBIAC (Collectif de bibliothécaires et intervenant en actions culturelles) est une association de coopération internationale qui a créé une « Banque Régionale du Livre » afin de récolter les livres sortis des collections des bibliothèques ou déstockés par des éditeurs et libraires. La médiathèque a passé une convention avec le COBIAC pour soutenir la création et le développement de bibliothèques et de centres de lectures dans les pays francophone en voie de développement (Liban, Syrie, Maghreb, Vietnam, Afrique Noire).

1.4 Un fonctionnement à faible empreinte écologique

Il est proposé d'avoir une empreinte la plus faible possible dans le fonctionnement de la médiathèque mais aussi dans celui du bâtiment dans son ensemble.

Pour cela, il est envisagé d'éditer une charte des engagements dans l'utilisation du bâtiment, qui comprendrait par exemple :

- une politique d'achat et de consommation responsable (inclusion dans les appels d'offres de clauses environnementales, recherche de dématérialisation pour toutes les procédures, gestion des déchets, etc.)
- l'utilisation de gobelets en carton ou écodurables
- l'utilisation de produits biologiques et/ou locaux dans les espaces de restaurations, à acheter prioritairement dans les commerces et entreprises locales
- l'utilisation de produits bénéficiant d'un label écologique pour le nettoyage des locaux et des objets
- la mise en place de "bonnes pratiques" professionnelles telles que l'impression recto/verso (paramétrage par défaut des imprimantes et photocopieuses), l'extinction de l'écran voire de l'ordinateur durant la pause déjeuner, le remplacement du matériel informatique lorsque celui-ci est « réellement » dépassé, le recyclage du matériel informatique et téléphonique (soit pour une seconde vie, soit pour une récupération des composants électroniques et des métaux précieux qui les composent).

¹⁴ <http://openbidouille.net>

En plus de cela, la médiathèque optera pour une amélioration durable de ses pratiques professionnelles :

- en renonçant à la mise en place de couverture plastique sur les ouvrages, lorsqu'il est possible de s'en passer. En effet, par souci écologique et économique, de nombreuses bibliothèques ont arrêté de couvrir tout ou partie de leurs collections. C'est le cas des bibliothèques de Toulouse ou de Draguignan par exemple.
- en choisissant un couvre-livre 100% biodégradable ¹⁵, compostable, auto-adhésif et repositionnable à volonté, résistant à l'eau, lorsqu'une couverture plastique est indispensable pour les ouvrages (ouvrages pour la jeunesse par exemple).
- en recyclant systématiquement les ouvrages désherbés (don, vente, ou recyclage du papier).

Récapitulatif des moyens nécessaires

Aménagement	Investissement	Fonctionnement
Apiscope	1 700 €	1 000,00 €
bacs en carré	320 €	
bacs surélevés	200 €	
plantes	1 000 €	500,00 €
Total	3 220 €	1 500,00 €

Collections	Investissement	Fonctionnement
Wattmètre	150 €	
CO2mètre	450 €	
Grainothèque	200 €	
Pole ressource écologie	5 000 €	1 500,00 €
Total	5 800 €	1 500,00 €

Animations	Investissement	Fonctionnement
Ateliers divers		500,00 €
Total	0 €	500,00 €

¹⁵ <http://www.toutallantvert.com/>

Action 2 : Un lieu de vie et de rencontre pour tous

La médiathèque est un espace public ouvert à tous. Malheureusement, bien souvent, sa fréquentation reste peu élevée (15% pour la moyenne nationale en 2012, 18,7% à Venelles en octobre 2015), sans doute du fait :

- de la méconnaissance des services offerts,
- de l'image de la bibliothèque qui, souvent assimilée au milieu scolaire, est généralement perçue comme un espace contraignant et intimidant ("le temple du savoir"),
- d'une offre parfois médiocre : absence de convivialité des espaces et des personnels, horaires d'ouverture restreints, offre documentaire et culturelle inadaptée.

Consciente de ces obstacles, la médiathèque de Venelles se veut un lieu de vie et de rencontre pour tous, très ouvert et générateur de lien social.

Elle souhaite aussi encourager son usage par tous au quotidien : elle veillera donc à créer des opportunités pour les habitants de venir au pôle culturel. La motivation du déplacement ne sera pas nécessairement l'offre culturelle, mais peut-être des services périphériques (comme par exemple la récupération de son panier de légumes de l'AMAP) qui créeront l'opportunité de profiter de l'offre culturelle du fait d'être déjà sur place.

La mutualisation de plusieurs services municipaux au sein du pôle culturel (jeunesse, affaires culturelles, médiathèque, office du tourisme...) ainsi que la création d'un guichet unique favorisera ces pratiques.

2.1 Des espaces conviviaux pour favoriser le lien social

Il s'agira d'aménager les différents espaces de la médiathèque pour en assurer la fluidité, la mobilité et la convivialité. L'agencement sera pensé en termes d'usages.

Dans l'aménagement des espaces, il faudra particulièrement veiller à observer les exigences suivantes :

- Proposer des espaces d'une grande modularité et polyvalence (mobilier sur roulettes par exemple) afin de pouvoir s'adapter aux besoins des animations et des accueils de groupe...
- Encourager l'autonomie des publics
- Procurer un sentiment de confort

Du mobilier convivial et du matériel adapté équiperont les espaces suivants :

a. Des espaces de convivialité, de sociabilité et d'échanges

- Accueil et Kiosque (fauteuils confortables, cannes à journaux pour consultation de la presse,...)
- Adultes (chauffeuses, poufs et canapés,...)
- Adolescents et Bandes Dessinées (cocoon lounge, fatboys, canapés, espace de gaming,...)
- Enfance et Petite Enfance (nids douillets, tapis d'éveil, coussins géants, heure du conte,...)
- Terrasse extérieure (tables, parasols, transats...)



Terrasse Médiathèque d'Azay-le-Rideau / Espaces convivialités Médiathèque de Draguignan © S.Demilly (Borgeaud)

b. Des espaces dédiés à l'étude

- La Grande salle (salle d'étude de 20 places)
- La Petite salle (salle de travail en groupe de 8 places)
- Les Mini-box (deux salles de 2 places chacune dédiées à l'autoformation)
- L'Atelier (salle d'activités/formation/réunions de 30 places)

c. Des espaces spécifiques :

- Le Miniciné : une salle de projection de 30 places
- Le Studio : studio de répétition/enregistrement avec instruments de musique à disposition et salle de mixage audio vidéo

2.2 Un accueil convivial et personnalisé

a. L'espace d'accueil

Il s'agira de proposer aux usagers un accueil chaleureux et une ambiance conviviale afin qu'ils se sentent « comme à la maison », et ainsi les encourager à rester sur place.

Actuellement, la banque d'accueil est inadaptée : monobloc de plusieurs mètres de long, elle fait office de frontière entre l'utilisateur et le bibliothécaire.

L'espace d'accueil sera donc constitué d'une table ronde accessible à tous (fauteuils, enfants...) qui favorisera le dialogue. L'utilisateur est en effet invité à s'asseoir à côté du bibliothécaire et regarde avec lui l'écran de l'ordinateur. Cet espace pourra être complété par un coin thé/café afin d'en renforcer la convivialité.

Les usagers pourront également y consulter la presse quotidienne régionale et la presse magazine dans un environnement confortable.



Médiathèques de Tarnos (40) ©BC Intérieur / Médiathèque de Draguignan (83) © S.Demilly (Borgeaud)



b. Un accueil personnalisé

Grâce à l'installation d'automates, le/la bibliothécaire en charge de la permanence sera dégagé des tâches de prêt/retour. Il pourra donc se consacrer pleinement à ses missions d'accueil, d'orientation et de médiation en prenant le temps d'accueillir et de renseigner les usagers, en leur expliquant le fonctionnement et les services offerts par la médiathèque et le pôle culturel, et en les guidant à travers les différents espaces.

De plus, afin d'être réellement disponible pour des demandes plus pointues qui nécessiteraient une réponse approfondie, l'équipe de la médiathèque mettra en place le service "Réservez un e-bibliothécaire", à raison de 2h par semaine (soit 4 créneaux d'une demi-heure). Tous les usagers auront ainsi l'opportunité de demander un rendez-vous individuel avec un/une bibliothécaire afin de les aider à faire des recherches documentaires (notamment utile pour les enseignants...), à utiliser les ressources de la médiathèque (fonds documentaire, pôle documentaire d'excellence, Internet, portail, etc,...).

2.3 Des services et activités pour lutter contre l'isolement, en direction notamment des séniors.

Venelles compte presque 19% de personnes seules (dont 32% ont plus de 65 ans). Les lieux pour se réunir tranquillement et discuter sont souvent payants (bars...) et peu nombreux, tout particulièrement le lundi, jour de fermeture des commerces. Le but est donc d'offrir aux personnes isolées et/ou âgées des services et des activités afin de réduire leur solitude et de pallier l'éventuelle réduction de leur mobilité.

a. Aménagement d'un espace confortable

Il s'agira d'offrir un espace confortable (chauffeuses avec accoudoirs) à proximité des collections qui intéressent plus particulièrement les séniors (Cf. Collections spécifiques ci-dessous), favorisant ainsi la découverte des fonds dans un espace restreint (en cas de mobilité réduite), convivial et chaleureux.



Médiathèque L'Ourse de Dinard ©BC Intérieur SARL

b. Collections spécifiques

C'est dans cet espace que l'on retrouvera les livres en grand caractère et les livres audio, mais aussi à proximité la presse quotidienne régionale et la presse magazine, ainsi que les DVD (en audio-description et sous-titrés en français pour les personnes aux capacités visuelles et auditives diminuées).

c. Activités et services

La médiathèque souhaite proposer des activités et services pour tous mais qui ont été pensés plus particulièrement pour les personnes âgées, et d'autres qui seront réservés aux séniors et à leurs familles.

Activités et services pour tous, plus particulièrement adaptées aux personnes âgées :

- Prêt de loupes et prêt de lunettes grossissantes pour les étourdis, en partenariat avec un opticien local
- Portage à domicile
- Ateliers loisirs (cuisine, dessin, initiation aux outils numériques, bien-être et santé, voyage,...)
- Projection de films
- Ateliers intergénérationnels (mémoire, recherches généalogiques, apprentissage de l'informatique,...)
- « Les causeries du lundi » (rencontre conviviale et informelle tous les lundis autour d'un café)

Activités et services réservés aux séniors et à leurs familles :

- Prêt de documents à la résidence de personnes âgées La Campanella (proche de la bibliothèque actuelle mais qui sera ensuite éloignée du nouvel équipement). Ce prêt sera renouvelé tous les trois mois et une permanence sur place de 2h sera assurée par un bibliothécaire.
- Ateliers autour du handicap en partenariat avec des associations ou des praticiens spécialisés (exercices de mémoires, art thérapie, pâte à modeler, écriture, musique pour accompagner les malades d'Alzheimer,...)

2.4 Des aménagements et services pour favoriser l'usage de la bibliothèque par tous

a. Actions en faveur de l'accessibilité physique

L'accessibilité physique des services de la médiathèque passe par un bâtiment et des accès conformes à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées¹⁶.

Cela nécessite entre autres que les circulations à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment soient étudiées, que le mobilier soit adapté tant aux personnes à mobilité réduite qu'aux personnes en situation de handicap. Une démarche pour obtenir le label « Tourisme et handicap »¹⁷ pourra être menée en partenariat avec l'Office du Tourisme.

¹⁶ Consulter le texte de loi sur Legifrance : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647

¹⁷ Plus d'informations sur le label Tourisme et Handicap : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Culture-et-handicap2/Actualite/Label-Tourisme-Handicaps

Cela implique aussi des horaires d'ouverture étendus et simplifiés, qui pourraient se décliner ainsi sur 38 heures hebdomadaires :

Lundi	12h – 18h
Mardi	12h – 18h
Mercredi	12h – 18h
Jeudi	12h – 18h
Vendredi	12h – 18h
Samedi	10h – 18h

Compte tenu de l'emplacement du futur pôle culturel aux abords de la zone d'activité, ces horaires favorisent la pause méridienne et l'ouverture au public toute la journée du samedi. Le choix a été fait de ne pas ouvrir le mercredi matin en raison d'une baisse de fréquentation due aux nouveaux rythmes scolaires. Cela permettra à l'équipement d'être ouvert aux moments de disponibilité individuelle ou familiale et ce afin de n'exclure personne : actifs travaillant hors de Venelles, personnes travaillant sur la zone d'activité, familles, étudiants, enseignants, commerçants, demandeurs d'emploi, personnes isolées,...

Ces horaires sont également harmonisés sur la semaine afin d'être facilement mémorisables et d'améliorer ainsi l'accessibilité de la bibliothèque.

Une révision du règlement intérieur de la médiathèque en fluidifiera l'accès. En effet, il est laborieux de devoir fournir des justificatifs pour s'inscrire et de devoir suivre de nombreuses règles contraignantes pour fréquenter la médiathèque.

La proposition de révision de règlement comprendra :

- une réflexion sur les droits d'inscription (gratuité / carte « Pôle Culturel »,...)
- le prêt illimité de documents sauf les DVD (2 par carte y compris les enfants)
- l'inscription des mineurs se présentant seuls avec une autorisation parentale
- la possibilité de boire et manger dans la bibliothèque, dans le respect d'autrui, des locaux, du matériel et des documents.

b. Actions en faveur de l'autonomie des publics

Une attention toute particulière sera apportée à la signalétique à l'intérieur de la médiathèque afin d'informer, d'orienter et de qualifier les lieux.

Il s'agira de rendre les usagers plus autonomes en facilitant leur orientation dans les espaces et les services (signalétique fonctionnelle) mais aussi le repérage dans les collections (signalétique documentaire). Cette signalétique s'appuiera sur des codes graphiques et des lettrages. Elle devra être moderne, claire et logique.

La mise à disposition de 3 automates de prêt/retour des documents en libre-service facilitera l'autonomie des usagers et la privauté de leurs emprunts. Lorsque la bibliothèque sera fermée, les usagers pourront déposer leurs documents dans une boîte de retour accessible depuis l'extérieur du bâtiment.



Boite de retour Médiathèque du Bachut –Lyon (69) / Automate de prêt – Médiathèque de Draguignan (83)

c. Actions en faveur du numérique

L'accessibilité numérique sera améliorée par :

- la création d'un portail (site internet) pour l'ensemble du bâtiment
- l'installation du Wifi dans l'ensemble du bâtiment
- la possibilité de communiquer avec la médiathèque via les réseaux sociaux
- la possibilité de s'inscrire en ligne via un paiement par Paypal (en lien avec le Service des Affaires Culturelles) si l'option de la gratuité n'est pas retenue
- la possibilité de découvrir la médiathèque à partir de son site web : en audio, le guide de la médiathèque (emprunter, les horaires, les modalités d'inscription) et en visuel, une visite virtuelle de ses espaces.
- la création d'une application « carte de prêt » sur smartphone

Un pôle numérique mettra à disposition des usagers de la médiathèque :

- Des liseuses pour le prêt à domicile proposant un choix de livres numériques et des tablettes pour la consultation sur place afin de développer de promouvoir auprès des usagers des pratiques de lecture innovantes.
- Des tablettes graphiques
- Des postes de consultation Internet accessibles au public et des ordinateurs portables afin que les usagers puissent s'installer où ils le souhaitent dans la médiathèque
- Des prises et des chargeurs universels pour téléphones portables, tablettes ou appareil photo numérique
- Des consoles de jeux portables en prêt à domicile
- Des casques d'écoute pour la musique en ligne
- Un espace de gaming dans l'espace Ados
- Un équipement de visio-conférence

Dans son rôle de médiateur et de facilitateur d'accès, la médiathèque proposera des services et des activités pour appréhender le numérique et les nouvelles pratiques qu'il induit dans une approche ludique et créative :

- Des ateliers pour découvrir, s'initier et pratiquer le numérique : réseaux sociaux, Web, premiers pas sur une liseuse, une tablette ou un smartphone, applications, création d'objets connectés, etc...
- Une bibliobox¹⁸, dispositif nomade accessible à partir d'une simple connexion wifi, permettra de mettre à disposition des usagers des ressources numériques (livres, musique, vidéos...) et de valoriser les contenus produits par les bibliothécaires ou les usagers eux-même. Sûr, peu coûteux et souple d'utilisation, cet outil de médiation numérique innovant pourra également servir d'objet de sensibilisation à la notion de domaine public et de licences libres (Creative Commons) et d'initiation au livre numérique.

d. Des opportunités de venir régulièrement

La désacralisation du lieu « bibliothèque » (bien souvent vu comme un « temple du savoir ») permet de faire de la médiathèque un lieu de vie, augmentant ainsi sa fréquentation en nombre d'usagers, mais aussi en nombre de visites par usager.

Afin d'encourager l'usage de la médiathèque par tous, et ce au quotidien, on veillera à créer des opportunités pour les usagers de venir sur les lieux du pôle culturel, mais pas nécessairement dans le but d'utiliser les activités et services traditionnels de la médiathèque.

Ce sera le cas en proposant des services annexes autour ou au sein du bâtiment, qui pourraient être :

- la création d'un guichet unique des services (je viens inscrire mon enfant au centre aéré, prendre une carte de bus, acheter des billets de spectacles et je passe aussi par la bibliothèque...)
- les points de recyclage (papiers, cartons, verre, piles, ampoules, cartouches d'encre,...)
- un point de récupération de paniers de légumes d'une AMAP
- les rendez-vous du Repair café

De plus, diversifier les services offerts au sein du pôle culturel permet de remplir pleinement les missions de service public et de services rendus à la population tout en utilisant les infrastructures construites (parking) ou l'utilisation des transports publics au sein de la commune.

e. Dispositifs spécifiques aux personnes en situation de handicap

Dans la mesure du possible, et dans un souci d'intégration, les services pour tous seront adaptés de manière à être accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Cependant, il sera aussi proposé à ces publics des services spécifiques.

¹⁸ BiblioBox, boîte magique pour bibliothèque en manque de numérique, Antoine Oury, Actualitté, 2014 : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/bibliobox-boite-magique-pour-bibliotheque-en-manque-de-numerique/49680>
<http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2015-culture-num-rique-la-biblioth-que-enrichie/la-bibliobox>

Ainsi, du point de vue du bâtiment et de ses abords :

- aménagement du chemin d'accès
- boucle magnétique (système d'amplification du son), bandes podotactiles
- adaptation de l'affichage et de la signalétique aux publics spécifiques

Notons que l'office du tourisme, qui est labellisé "Tourisme et Handicap", pourra sans doute accompagner l'équipe de la médiathèque dans le choix des aménagements et dans l'accueil des personnes avec des besoins spécifiques.

Du point de vue des collections, l'effort portera sur des collections utiles à tous et qui peuvent également servir à des personnes atteintes de certains handicaps.

Ainsi, lors de l'achat des DVD, les films en audio-description et films sous-titrés pour sourds et malentendants (ou a minima sous-titrés en français) seront privilégiés. Un fonds de livres lus (livres audio MP3) et de livres en grands caractères sera également développé.

Récapitulatif des moyens nécessaires

Aménagement	Investissement	Fonctionnement
Convivialité adulte	23 900 €	
Convivialité jeunesse	8 100 €	
Convivialité adolescents	23 600 €	
Terrasse	1 500 €	
Mini cinéma	13 700 €	
Equipement rayonnages + espaces d'étude (Borgeaud)	220 000 €	
Accessibilité	40 700 €	
Numérique + informatique	28 000 €	
Petit matériel divers	9 000 €	
Total	368 500 €	0,00 €

Collections	Investissement	Fonctionnement
Périodiques	2 800 €	1 300,00 €
Livres en grands caractère	2 000 €	500,00 €
Livres audio	3 000 €	500,00 €
DVD	20 000 €	1 000,00 €
Total	27 800 €	3 300,00 €

Animations	Investissement	Fonctionnement
Ateliers divers		500,00 €
Total	0 €	500,00 €

Action 3 : Une attention particulière pour les publics jeunesse : du nourrisson au jeune parent

Les familles avec des enfants mineurs représentent 54 % de la population de Venelles et une part importante des usagers actuels de la bibliothèque. Il est reconnu que le contact avec la lecture dès le plus jeune âge favorise la réussite scolaire et professionnelle. Des actions et services seront donc mis en place pour fidéliser les jeunes publics et faciliter les usages familiaux.

3.1 Actions en direction de la petite enfance (0-3 ans)

a. Un espace adapté aux besoins du tout-petit et de son/ses accompagnants

Les espaces adaptés aux tout-petits nécessitent du mobilier adapté à leur taille et à leurs usages (sieste, alimentation, changement de couches...) ainsi qu'au confort de leurs accompagnants. La médiathèque pourra proposer dans cet espace dédié :

- Un lit
- Des transats
- Des coussins, y compris d'allaitement
- Un tapis d'éveil
- Un chariot de motricité
- Une table à langer et des toilettes basses seront installées dans les sanitaires.



Espace jeunesse - Médiathèque de Tarnos (40) © BC Intérieur SARL

b. Développement des collections

Afin de mieux satisfaire ce public, la notion de collection pourra être étendue aux :

- livres à toucher
- instruments de musique pour l'éveil musical (maracas, triangle, xylophone...)
- jeux éducatifs en bois pour le développement de la motricité et de l'imaginaire
- dinette

c. Des activités en lien avec les partenaires en charge de la petite enfance

Des facilités seront proposées aux collectivités comme par exemple le prêt de malles bébé et de tapis de lecture aux crèches, avec le soutien de la Bibliothèque Départementale.

Les activités seront rationalisées. Actuellement, la bibliothèque se déplace dans les crèches pour 4 séances de « Racontines » par mois et reçoit les assistantes maternelles pour 4 séances par mois, soit 8 séances mensuelles.

L'équipe de la médiathèque se propose d'élargir ce service aux publics individuels, tout en minimisant le temps de travail nécessaire. Les « Racontines » auraient donc lieu deux fois par mois dans l'espace jeunesse de la médiathèque, le matin en semaine, pour les assistantes maternelles, les crèches et des parents au foyer avec de jeunes enfants. Elles auraient lieu une fois de plus par mois le mercredi ou le samedi pour les publics individuels. Ces 3 séances mensuelles seraient identiques et effectuées par la même personne. Cela permettrait donc de « rentabiliser » la préparation de la séance, qui pourrait aussi être partiellement réutilisée pour l'accueil des scolaires ou des TAP de niveau maternelle.

3.2 Actions en direction de l'enfance (4-11 ans)

a. Un espace pour stimuler l'imagination et la curiosité scientifique

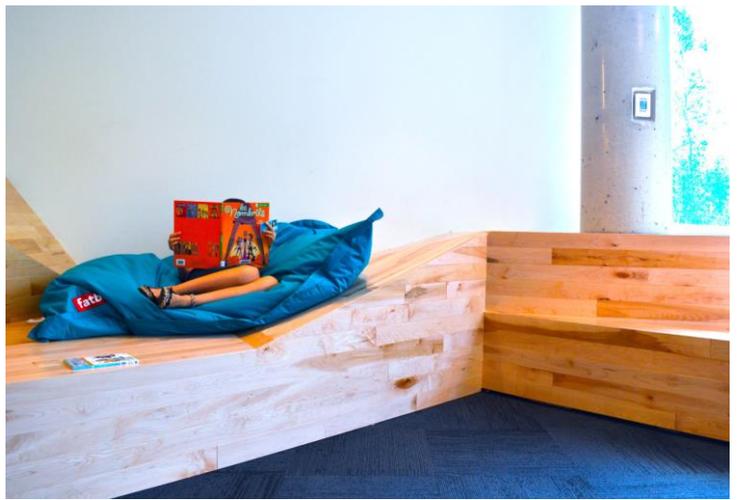
Pour comprendre et étudier la nature, et être sensibilisé à la nécessité de la préserver, l'espace dédié à la jeunesse sera aménagé comme un laboratoire.

Pour cela, il est prévu de créer des espaces ludiques et de découvertes en lien avec les collections qui les entourent :

- L'aspect ludique pour stimuler la créativité et l'imagination : Des cabanes-étagères, construites sur mesure, seront reliées entre elles par des tunnels vitrés et la descente s'effectuera par un toboggan. Pour y accéder, il sera possible d'utiliser des prises d'escalade, des escaliers amusants, des échelles... Les cabanes-étagères accueilleront sur le toit un espace détente (revêtement souple, coussins géants...). A l'intérieur de l'une des cabanes-étagères, le plafond offrira une reproduction phosphorescente d'une carte du ciel en 3D pour une approche ludique de l'astronomie.



Hoorn (Pays Bas)



Montréal (Canada)

- L'aspect « découverte » du monde vivant : L'observation des plantes et des animaux se fera au travers d'un aquarium et/ou d'un apiscopie. La présence d'un microscope permettra l'observation de collections permanentes et temporaires, possiblement collaboratives, élaborées par des classes, des associations et/ou des usagers : sables, roches, fossiles, insectes morts et mues, micro-organismes, plantes, lichens... Du matériel pour réaliser des expériences –pressoir, herbier, ..) sera mis à disposition des enfants. Si la médiathèque dispose d'une terrasse, l'installation d'un télescope permettra d'organiser des soirées sur l'astronomie, mais aussi l'observation individuelle des astres en hiver pendant les heures d'ouverture de fin d'après-midi.
- Des jeux éducatifs muraux ou non permettront de pratiquer des activités en lien avec les collections les plus proches : alphabet, lego, formes, circuits, Kapla, animaux en plastique, tableau transparent avec feutres couleurs, déguisements, puzzles pédagogiques (mappemonde, frise historique, Tour Eiffel en 3D, etc.)
- Un espace dédié aux accueils de classe et à l'heure du conte sera aménagé dans l'espace jeunesse. Il devra être modulable, par exemple isolé par un rideau acoustique et équipé de coussins amovibles, afin d'être utilisé pour d'autres activités. Un fauteuil de conteur servira aux lectures des bibliothécaires.

b. Développement des collections

Le fonds jeunesse est actuellement trop peu développé dans les collections de la bibliothèque dont il représente moins de 40 % : il devra être rééquilibré afin d'atteindre 50% de l'ensemble des collections. Par ailleurs, les documentaires jeunesse ne représentent que 23% de l'ensemble du fonds jeunesse : un effort particulier devra être porté afin d'atteindre un ratio de 70% en fiction et 30% en documentaires.

Pour ce faire, il est donc prévu d'acquérir un nombre important d'ouvrages jeunesse, soit 2400 fictions et 1900 documentaires. Ces acquisitions devront être réalisées dès avant l'ouverture de la médiathèque afin de ne pas ouvrir un équipement neuf avec des rayonnages quasiment vides et provoquer ainsi un sentiment de vide.

Outre l'achat de livres neufs, la médiathèque s'appuiera sur une aide de la Bibliothèque départementale qui pourra fournir un complément documentaire, sous forme de « prêt permanent » ou dépôt longue durée. En effet, la Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône dispose d'un fonds de ressources important qu'elle souhaite déposer dans les bibliothèques municipales au service des usagers.

Concernant les collections jeunesse, ce dépôt spécifique sera construit et calibré avec la médiathèque, en fonction de ses besoins, et s'orientera principalement vers des documentaires et des sélections thématiques pour les animations et le travail avec les partenaires.

Par ailleurs, la médiathèque développera un fonds de jeux de sociétés, dont une partie pourra être fabriquée par les enfants lors d'ateliers et mis ensuite à la disposition de tous les usagers.

c. Activités et services

La médiathèque proposera un programme annuel d'activités pour les enfants de 4 à 11 ans, tout en veillant à rationaliser le temps imparti aux accueils de groupe.

- Une heure du conte mensuelle, ouverte aux familles et animée par les bibliothécaires, avec deux séances en fonctions de l'âge des enfants : 3-6 ans et 7-11 ans.



Fauteuil du conteur – médiathèque de Christianfeld - Belgique

- Une heure de théâtre de marionnettes, également animée par les bibliothécaires. La construction du théâtre et des marionnettes, à partir de vieilles poupées ou de peluches à recycler, pourra donner lieu à une activité participative avec les enfants.
- 3 spectacles de contes par des compagnies théâtrales programmés dans l'année
- Des ateliers créatifs sur des thèmes variés : jardinage, cuisine, recyclage, numérique, dessin...
- L'accueil des scolaires : chaque classe maternelle et primaire de la commune sera accueillie à la médiathèque plusieurs fois par an. La préparation et l'animation des séances seront rationalisées.
- Les temps d'activités périscolaires (TAP) : proposition de deux séances par semaine, l'une animée par un bibliothécaire, l'autre par un animateur des TAP. Ces séances pourront soit reprendre certaines séances scolaires, soit donner lieu à des jeux de piste dans les expositions en cours, soit profiter d'un temps libre dans la médiathèque (lecture, jeux, expériences...).
- Un rallye lecture une fois par an pour les classes du CE1 au CM2

3.3 Actions en direction des adolescents (12-18 ans)

a. Un espace ludique et confortable

Il s'agira de créer un véritable espace pour les adolescents, aménagé avec du mobilier coloré et confortable, au plus proche de leurs habitudes et de leurs pratiques, afin de les inciter à fréquenter la médiathèque de manière plus assidue et à s'approprier ce lieu qui leur sera dédié.

Plusieurs éléments permettront de matérialiser cet espace :

- Une toile murale mise à leur disposition pour réaliser un graff
- Un espace de « gaming » avec consoles de jeux vidéo PS4 et WII U et consoles de jeux portables
- Une « Cocoon Lounge », bulle intimiste aménagée pour la lecture individuelle
- Des canapés, des fatboys et des poufs colorés et ludiques



Cocoon lounge (BCI interieur)



Espace de Gaming – Dragnignan ©S.Demilly (Borgeaud)

Idéalement, cet espace sera situé dans la continuité de l'espace Bandes Dessinées et en lien direct avec les animateurs du « Local Jeune » (Service Jeunesse) qui assureront l'animation de cet espace.

b. Développement des collections

Il s'agira d'offrir aux adolescents un fonds qui corresponde à la fois à leurs préoccupations mais aussi à leurs pratiques culturelles. Pour cela, la médiathèque se propose de réaliser des acquisitions en concertation avec eux, qui porteront essentiellement sur :

- des abonnements à des revues spécialisées (manga, cinéma, musique, skate-board, jeux vidéo...)
- des manga
- des DVD
- des jeux vidéo disponibles au prêt à domicile (action, jeux de rôle, aventure, sport, combat,...)

c. Activités et services

L'intégration du service jeunesse dans le futur équipement culturel constitue un atout indéniable pour inciter les adolescents à fréquenter l'espace qui leur sera dédié dans la médiathèque. Communiquer avec les adolescents nécessite un certain savoir-faire, et tout particulièrement dans le cadre d'une institution. Le personnel du « Local jeune » possède ce savoir-faire, que n'ont pas pour l'instant les bibliothécaires : il pourra donc servir de médiateur entre les adolescents et la médiathèque et prendre en charge l'animation de l'espace « Ados ».

L'enjeu est de proposer aux adolescents un accueil spécifique avec des temps forts, mais aussi de leur permettre de s'intégrer dans une vie collective en bénéficiant d'activités et de services pour tous, mais pensés pour leur plaisir.

Le programme d'animation sera établi en partenariat étroit avec les animateurs du Service Jeunesse et mutualisé afin de partager les publics.

Plusieurs activités sont envisagées :

- des actions Hors Les Murs : fête de la Musique, Arts dans le Parc,...
- une Bibliobox dont ils pourront choisir les contenus en lien avec les bibliothécaires et dans laquelle ils pourront mettre en valeur leurs propres productions artistiques
- des ateliers : création numérique et artistique, création de jeux vidéo, Musique Assistée par Ordinateur, découverte d'applications, club de lecture, ...
- des tournois de Kinect à thème (jeux vidéo sans manettes)
- un week-end annuel de jeux en ligne (World of warcraft ou Minecraft par exemple)
- des soirées ciné à thème (Films, Série TV) (pour tout public)
- des soirées sans écran autour des jeux de société
- une scène ouverte (pour tout public) pour que chacun puisse exprimer ses talents

Des services conçus pour tous les publics pourront également être utilisés par les adolescents :

- prises et chargeurs pour téléphones portables, tablettes et appareils photo
- mise à disposition et/ou prêt d'instruments de musique, du studio d'enregistrement et de la salle de mixage audio/vidéo
- mise à disposition de consoles de jeux portables
- des stations d'écoute avec casque

d. Favoriser la réussite scolaire : aides aux brevets et baccalauréats

Après des adolescents, la médiathèque ne s'inscrit pas dans le temps scolaire (absence de collège et de lycée sur la commune). Dans le domaine éducatif, les collections de la médiathèque doivent permettre de soutenir l'acquisition de nouveaux apprentissages, de démocratiser les conditions de la réussite scolaire et de compléter et d'élargir les contenus des enseignements reçus.

La médiathèque contribuera au succès de l'enseignement et à l'égalité des chances par l'offre de collections, d'espaces et d'équipements utiles à la formation :

- la Grande salle, une salle d'étude avec des horaires d'ouverture larges permettant de travailler dans de bonnes conditions
- la Petite salle, réservée au travail en groupe
- 2 Mini-box dédiés à l'autoformation pour faciliter l'apprentissage et l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences
- le développement d'un fonds spécifique de révisions (anabac, brevet...)
- une offre de ressources documentaires permettant l'élargissement et l'approfondissement des connaissances transmises lors des enseignements (orientation professionnelle, apprentissage des langues, code de la route, métiers,...)
- la mise en place d'ateliers « Objectif : bac et brevet » de mai à juin dans la Petite salle pour accueillir les collégiens et lycéens en petits groupes dans les meilleures conditions et répondre à leurs attentes, en partenariat et animés par le service Jeunesse

3.4 Actions en faveur des étudiants et des jeunes adultes (19-25 ans)

Ce public spécifique est de plus en plus pris en compte par les bibliothèques en tant que tel. Il ne nécessite pas d'espace dédié mais certains services ciblés peuvent lui être offerts :

- l'inscription gratuite
- la mise à disposition de la Grande salle, où chaque place bénéficiera d'un éclairage individuel, de prises électriques et réseau (RJ45), avec un éventuel accès indépendant pour une utilisation en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque
- l'organisation d'une séance de « job dating¹⁹ » avant l'été afin d'aider les étudiants et les entreprises locales à se rencontrer en vue de contrats de travail pour l'été en partenariat avec le service Développement Economique de la commune

3.5 Actions en faveur des jeunes parents

a. Un espace qui favorise un usage familial

Un plateau unique et décroisé permettra aux parents de choisir leurs lectures tout en surveillant leurs enfants occupés dans la section jeunesse.

b. Développement des collections

La médiathèque développera un « Fonds Parentalité », qui regroupera livres, DVD et magazines traitant de tous les sujets liés au thème de l'enfance et de la famille : puériculture, modes de garde, sociologie et psychologie des enfants et des adolescents, éducation, mais aussi loisirs créatifs et activités à réaliser en famille.

Idéalement situé dans l'espace Jeunesse très fréquenté par les parents, ce fonds s'adressera à tous les parents, grands-parents et professionnels de la Petite Enfance désireux de trouver des pistes de réflexion et des réponses pratiques autour de la parentalité.

¹⁹ Le job dating, Pôle Emploi, 2011 : <http://www.pole-emploi.fr/actualites/le-job-dating-@/article.jspz?id=60926>

c. Activités et services

Des actions autour de la parentalité seront organisées :

- Un job-dating spécial baby-sitter permettra de mettre en relation parents et jeunes afin de permettre aux uns de trouver facilement le/la baby-sitter idéal et aux autres de trouver un petit boulot.
- Un café parentalité²⁰, animé par un professionnel de l'Enfance, favorisera tout au long de l'année l'échange et le partage entre parents autour d'ateliers et de moments de rencontre informatifs ou ludiques
- Un cadeau de naissance pourrait être offert, en lien avec l'Etat Civil, aux jeunes parents afin de les sensibiliser à l'importance de la lecture, même chez les tout-petits. Ce cadeau comprendrait une carte de la médiathèque pour le nouveau-né et un livre de naissance. Il pourrait être complété par un partenariat avec des marques spécialisées dans la Petite Enfance et/ou des commerces de la commune.

Récapitulatif des moyens nécessaires

Aménagement	Investissement	Fonctionnement
Petite enfance	1 150 €	
Enfance (découverte du monde + jeux éducatifs)	5 700 €	
Espace adolescents	13 500 €	
Total	20 350 €	0,00 €

Collections	Investissement	Fonctionnement
Petite enfance (livres à toucher, tissu, dinette...)	1 200 €	300,00 €
Jeunesse (remise à niveau)	75 000 €	
Jeux de société	300 €	0,00 €
Fonds révision et approfondissement des connaissances	2 000 €	500,00 €
Fonds parentalité	1 500 €	500,00 €
Jeux vidéos	425 €	425,00 €
Total	80 425 €	1 725,00 €

Animations	Investissement	Fonctionnement
Ateliers divers		500,00 €
Café parentalité		500,00 €
Total	0 €	1 000,00 €

²⁰ La bibliothèque municipale de Lyon propose "Le temps des parents", des conférences et des groupes de parole autour de la parentalité : http://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=326&date_id=2929

Action 4 : Favoriser l'apprentissage et la formation tout au long de la vie

La bibliothèque est un accès, libre et gratuit pour tous, à la connaissance, aux savoirs et à l'information²². Elle est un facteur d'apprentissage formel ou informel et de formation tout au long de la vie.

« Les bibliothèques, dans leur organisation et dans leur règlement intérieur, ainsi que par leur coopération ou leur mise en réseau, sont l'expression de cette ouverture à tous les publics et à toutes les formes de savoirs et d'expressions culturelles. Elles ne sauraient par principe en privilégier ou en exclure. »

CHARTRE DU DROIT FONDAMENTAL DES CITOYENS A ACCEDER A L'INFORMATION ET AUX SAVOIRS PAR LES BIBLIOTHEQUES, ABF, 2015

4.1 Participation et implication des usagers : co-design et co-construction

En tant que citoyens, les usagers entendent donner leur avis et participer aux événements petits et grands de la vie collective.

Afin que les usagers se projettent dans le futur bâtiment, il leur sera proposé de s'impliquer dans l'élaboration des services de la médiathèque :

- En suivant l'évolution des travaux sur les réseaux sociaux avec un hashtag commun à l'ensemble du pôle culturel pour la construction,
- En interagissant sur la page Facebook spécialement dédiée à la construction du bâtiment,
- En participant aux biblioremix²³ pour co-designer les futurs services de la médiathèque au plus près de leurs besoins
- En participant au sondage pour le nom du bâtiment ou de la médiathèque,
- En participant au choix des collections de périodiques : les usagers seront amenés à voter pour tel ou tel abonnement auquel souscritra la médiathèque.

Toutes ces démarches s'inscrivent dans la nécessité de mieux connaître les envies et besoins de la population pour mieux les satisfaire, mais aussi de favoriser l'appropriation de la médiathèque et du pôle culturel dans son ensemble et ainsi en augmenter la fréquentation.

²² Voir Bib'lib - Bibliothèque pour l'accès libre à l'information et aux savoirs

Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques, ABF, 2015 : <http://www.abf.asso.fr/6/46/537/ABF/charte-du-droit-fondamental-des-citoyens-a-accéder-a-l-information-et-aux-savoirs-par-les-bibliothèques>

²³ Cette forme collaborative de design des services et des espaces a été mise en place, en autres, dans les bibliothèques de Rennes et de Brest : <http://www.enssib.fr/biblio-remix-esprit-lab-en-bibliotheque> et <http://www.a-brest.net/article15861.html>

4.2 Apprentissages de pair à pair

L'apprentissage se fait tout au long de la vie. En tant qu'espace privilégié d'accès aux savoirs et à l'information, la bibliothèque mettra à disposition de ses usagers :

- 2 mini-box d'(auto)formation (de 2 places chacun) qui pourront être réservés afin de s'y former seuls en ligne ou d'y recevoir un cours particulier (soutien scolaire, cours de langue, etc.).



Salles d'étude – Médiathèque de Proville (59) et de Tarnos (40)

- 2 salles d'étude : la Grande Salle (20 places) et la Petite Salle (8 places pour le travail en groupe)
- Des ressources numériques : dès 2016, la Bibliothèque Départementale (BDP) des Bouches-du-Rhône mettra en place un portail de ressources numériques à disposition des bibliothèques de son réseau afin que celles-ci puissent en faire bénéficier leurs usagers. Ce portail ludo-éducatif permettra d'accéder à des ressources d'auto-formation, à la presse en ligne, à des vidéos et de la musique, des livres audios et quelques livres numériques.

Dans un premier temps, la médiathèque n'investira donc pas dans des abonnements à des ressources électroniques, dans la mesure où elle pourra bénéficier de celles de la BDP. Mais elle proposera néanmoins à ses usagers des contenus numériques gratuits sélectionnés par les bibliothécaires.

4.3 Une offre culturelle pour tous : l'ère du faire

L'offre culturelle de la médiathèque est définie dans la charte d'action culturelle du pôle culturel, rédigée conjointement avec le Service Municipal des Affaires Culturelles, et favorise les petites formules destinées à la population locale à la médiathèque.

Celle-ci mènera donc des actions autour de la musique (concerts, opéra) en lien avec le SMAC, mais aussi sur divers sujets de société (gastronomie, œnologie, bien-être, bien-vivre, santé, produits bio et locaux, Feng-shui, yoga, loisirs créatifs, art...) en lien avec des partenaires locaux et le service Développement Durable.

Les citoyens d'aujourd'hui veulent être actifs et non passifs dans leur relation au monde. C'est également le cas lors des activités qui leur sont proposées. Les conférences sont rarement un grand succès. En revanche, les ateliers sont l'occasion pour les usagers de « faire » quelque chose, de participer, de se réaliser, de créer et d'apprendre plus facilement. « On apprend en faisant » comme dit l'adage populaire. C'est « l'ère du faire ».

Il sera donc proposé aux usagers de s'initier et/ou de pratiquer des activités en amateur à la médiathèque. Des activités créatives pourront être organisées dans l'Atelier, salle de réunion/formation qui sera pour cela équipée d'une armoire de rangement et d'un point d'eau.

Voici une liste d'actions qui pourraient être mises en place dans ce cadre :

- Des ateliers de découverte et d'entretien des plantes avec les usagers (découverte des plantes méditerranéennes et de leur entretien, initiation au jardinage biologique, troc, grainothèque...) en partenariat avec le service Développement Durable
- Des bourses d'échanges de livres, d'objets et de conseils
- Des échanges autour du voyage : expositions de photographies (professionnelles ou amateurs), troc de guides de voyages, partage d'expériences et de conseils de voyage...
- Des ateliers d'œnologie avec dégustation
- Des ateliers de cuisine en partenariat avec des restaurants locaux
- Des ateliers de fabrication de jeux de société ou de marionnettes qui resteront ensuite à la disposition de tous dans la bibliothèque ou dans le hall du bâtiment
- Des ateliers d'initiation aux loisirs créatifs : tricot, broderie, scrapbooking, poterie, techniques artistiques...
- Des ateliers de découverte d'activités autour du bien-être et du bien-vivre : art-thérapie, danse, relaxation...
- Ateliers d'initiation dans les studios de répétition et d'enregistrement / mixage audio et vidéo
- Ateliers d'initiation aux outils nomades par les adolescents : installer et utiliser Skype, utiliser une tablette ou une liseuse et télécharger des ouvrages sur sa liseuse
- Ateliers numériques (logiciels de bureautique, retouche de photos numériques, créer son album photo en ligne)

L'utilisateur viendra pour participer à des activités, mais il sera également invité à être acteur de l'animation de la médiathèque, qui deviendra le lieu où se produire (théâtre, concert...), où exposer (peinture, sculpture,...), où proposer des initiations (danse, peinture, langues, etc.).

Toutes ces actions viseront à :

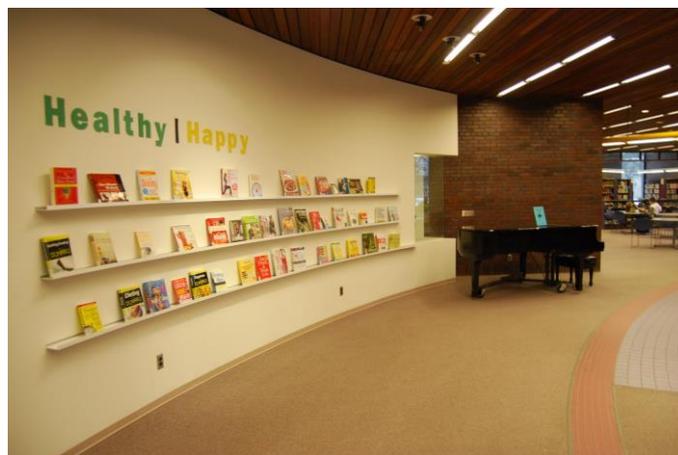
- Augmenter la fréquence et l'envie de visites à la médiathèque
- Favoriser l'appropriation du lieu par les habitants
- Favoriser l'idée que la médiathèque est un lieu communautaire où l'on vient pour vivre et partager des choses ensemble.

Une place toute particulière sera consacrée à la musique :

- Un piano classique dans l'espace médiathèque et un clavier électronique dans le studio d'enregistrement seront mis à disposition des mélomanes amateurs de passage dans le bâtiment.
- Des instruments de musique pourront être disponibles au prêt en partenariat avec des associations locales (par exemple la MJC)



Open stage de la bibliothèque de Singapour



Bibliothèque de Cambridge (USA)

- Un studio de répétition et d'enregistrement ainsi qu'une salle de mixage audio/vidéo permettront aux amateurs et aux semi-professionnels locaux de répéter et de créer des albums et des films.
- La bibliobox permettra de valoriser les productions musicales réalisées dans le studio de musique ainsi que les enregistrements des scènes ouvertes et certaines animations organisées par la médiathèque (captation et montage par un groupe de jeunes usagers par exemple).
- Enfin, une fois par an, l'ensemble du pôle fera l'objet d'une grande soirée musicale. Cela nécessitera la sonorisation de tous les espaces accessibles aux publics.²⁵

Récapitulatif des moyens nécessaires

Aménagement	Investissement	Fonctionnement
Espaces d'études	DC	
Studio d'enregistrement et salle de mixage	10 650 €	
Piano + clavier	13 500 €	200
Total	24 150 €	200,00 €
Animations	Investissement	Fonctionnement
Ateliers divers		1 000,00 €
Total	0 €	1 000,00 €

²⁵ SACEM / Règles générales d'autorisation et de tarification dans les établissements culturels : https://clients.sacem.fr/docs/autorisation/RGAT_Etablissements_culturels.pdf

Action 5 : Encourager et valoriser le dynamisme local

Avec 110 associations, 700 entreprises et 200 commerces, la commune de Venelles possède un dynamisme qui lui est propre. Ce dynamisme mérite d'être valorisé aux yeux de l'extérieur mais aussi des habitants de Venelles. De plus, il pourra être accru par une mise en relation des énergies via un lieu et un acteur moteur qui rassemble et fédère. Ce lieu pourrait être le pôle culturel de Venelles.

5.1 Animer le territoire

a. Localement, physiquement

La commune de Venelles s'étend sur 20.5 km². La bibliothèque touche actuellement 21% de la population. Afin d'élargir ses publics, la médiathèque proposera diverses actions « hors les murs » lors de manifestations locales par exemple.

Elle initiera également une démarche de partage en invitant les usagers à créer et installer leur propre « boîte à livres²⁶ » (bibliothèques miniatures et gratuites ou Little free library), protégée des intempéries, afin de mettre des livres à disposition et développer ainsi le plus possible la lecture publique.



Boîtes à livres

²⁶ Des retours sur expérience pour en savoir plus :

<http://piwee.net/1-metz-boites-lire-091115/>

<http://www.grainededahu.fr/#!bote--livres/c155d>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes/2014/08/09/des-boites-livres-dans-les-parcs-d-aix-en-provence-529790.html>

La Bibliobox permettra de valoriser sur le territoire des actions et ressources de la médiathèque (musique, vidéos, wiki Venelles).

La médiathèque proposera également des collections qui permettent de découvrir la région (guides touristiques, cartes IGN pour randonner à pied ou à vélo, ouvrages sur la culture locale...) en complément des documents et brochures proposés par l'office du tourisme.

Les collections locales (ayant trait à Venelles, ou dont l'auteur est Venellois) seront étiquetées (gommette, logo...) de façon à être identifiées facilement.

b. A distance, de façon dématérialisée

La médiathèque participera à l'amélioration de la visibilité de la commune par une communication active notamment sur le web via le site internet de la ville. Outre celle qui sera commune à l'ensemble du pôle culturel en ce qui concerne les modalités d'accès et l'action culturelle, la médiathèque développera sa propre communication afin d'échanger directement avec les usagers, en se basant sur les méthodes des "community managers" et créer ainsi une relation de dialogue à la fois interpersonnelle et collective avec ses usagers. Plusieurs outils seront mis en oeuvre afin de toucher tous les publics : site web, sms, mails, compte Facebook et après une étude des besoins : Instagram, Twitter, Pinterest, Tumblr, etc.

Cela nécessitera une formation de community manager pour au moins l'un des membres du personnel.

Le wiki Venelles (Cf. 6.2) permettra de valoriser la culture, l'histoire et le dynamisme locaux auprès des habitants mais également au niveau national et international. En organisant des collectes matérielles et immatérielles pour ce wiki, la médiathèque permettra à chaque habitant de se sentir impliqué dans ce projet et dans la vie locale.

L'ensemble de ces actions permettront également de développer la visibilité de la commune à l'échelle d'un territoire plus vaste.

5.2 Encourager les initiatives et l'économie locale

Afin de soutenir l'économie locale, la médiathèque se propose de travailler avec de nombreux partenaires implantés localement, dans le cadre de son programme d'action culturelle, mais aussi dans le cadre de sa proposition de services.

Voici une liste d'actions envisagées, dans le cadre du développement durable :

- Balade contée sur le marché le samedi matin avec dégustations de produits locaux (en partenariat avec des producteurs locaux tels que l'Olibaou pour le vin et l'huile d'olive, le Potager bio de Saint Hyppo ou l'AMAP pour les légumes bio...)
- Des ateliers de découvertes de produits innovants dans la médiathèque (en partenariat avec des sociétés venelloises spécialisées dans les énergies nouvelles ou l'aménagement paysager écologique par exemple)
- Des ateliers d'information et d'initiation à la récupération et au recyclage (en partenariat avec des structures spécialisées d'insertion par l'activité économique telles que la Ressourcerie Histoire sans fin, La Fibre Solidaire ou Recyclaïx.)
- Des cafés-débat autour de l'économie citoyenne (en partenariat avec l'Association Venelloise pour l'Expression Citoyenne AVEC par exemple...)

5.3 Un soutien à l'économie locale

Outre le wiki Venelles (Cf. 6.2), la médiathèque proposera ses services tant aux employeurs qu'aux employés, qu'ils soient réels ou potentiels.

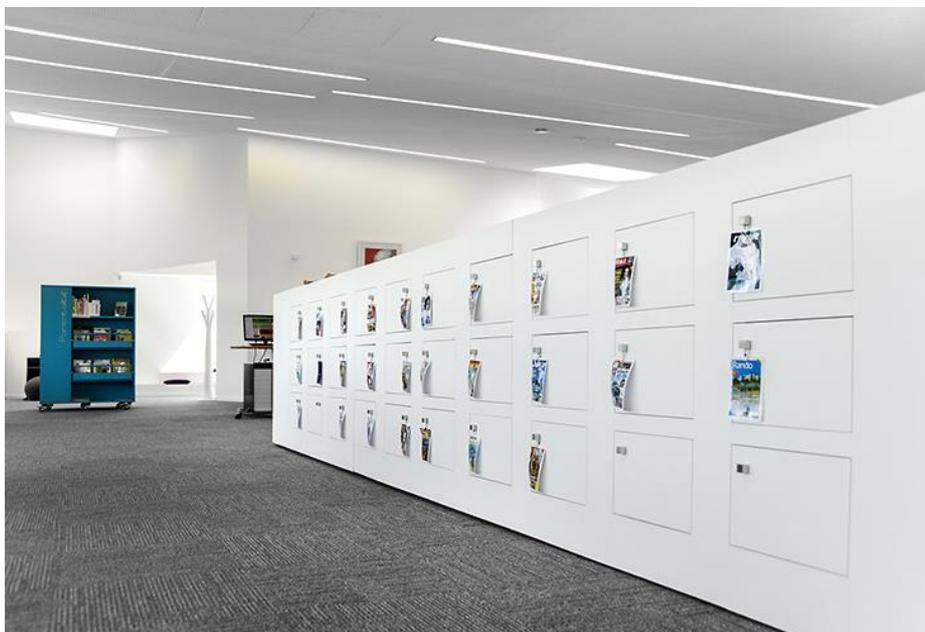
a. Travailler depuis la bibliothèque

Sans proposer un espace de télétravail et de co-working dédié, la médiathèque offrira des espaces et services permettant aux personnes qui le souhaitent de s'isoler pour travailler dans les salles d'étude ou les mini-box d'autoformation.

Des salles de travail individuel ou collectif avec wifi et des ordinateurs portables seront mis à disposition, ainsi qu'une assistance technique et matérielle sur la bureautique (logiciels et ateliers de formation), l'impression, la numérisation (scanner-fax), la reliure de documents. L'Atelier sera équipé d'un système de visio-conférence.

Un fonds concernant la création et la gestion d'entreprise et d'associations complètera utilement ces services.

Des casiers prévus dans le hall d'entrée permettront à ces « publics travailleurs » de déposer leurs affaires sur une durée de plusieurs jours après enregistrement auprès des agents d'accueil ou des bibliothécaires.



Casiers : Médiathèque Jean Ferrat – Rouvroy (62)

b. Services à la recherche d'emploi

Diverses actions pourront être proposées pour aider les personnes sans emploi à en trouver un mais aussi pour rompre l'isolement dans lequel se trouvent parfois les chômeurs. En effet, connaître et fréquenter la médiathèque pourraient leur permettre de reprendre confiance en eux, par exemple en animant des ateliers pour les publics, valorisant ainsi des qualités non-professionnelles.

Les actions d'aide à la recherche d'emploi, en lien avec le service Développement Economique pourraient être :

- L'organisation de job-dating spécialisés (vente, travaux agricoles...)
- Des ateliers de création de CV ou/ou de lettre de motivation
- Des ateliers d'entraînement à l'entretien d'embauche et/ou de concours
- Des ateliers de gestion du stress

Récapitulatif des moyens nécessaires

Animations	Investissement	Fonctionnement
Ateliers divers et cafés débat		500,00 €
Total	0 €	500,00 €

Action 6 : Construire une identité et une mémoire collective

80% de la population de Venelles travaille en dehors de la commune. Si Venelles vit un peu dans l'ombre d'Aix-en-Provence et de Marseille, elle possède pourtant une histoire et une identité propre, à valoriser et à enrichir collectivement.

6.1 Le service des Archives Municipales

Les collectivités sont responsables de la conservation, de la communication et de la mise en valeur de leurs archives, dans le respect des règles fixées par l'Etat.

Conservées actuellement dans le sous-sol de la mairie, les archives municipales représentent environ 370 mètres linéaires. Une partie des documents les plus anciens a été numérisée mais n'est pas exploitable en l'état. La gestion des archives contemporaines (après 1940) n'est pas informatisée et leur consultation n'est pas aisée par manque de place.

Ce service pourrait donc intégrer le nouveau pôle culturel dans un double objectif : désengorger les locaux de l'hôtel de ville et valoriser les archives historiques. En effet, seules les archives anciennes et modernes (jusqu'en 1940) seraient transférées, les archives contemporaines demeurant dans les locaux de la mairie, en prise directe avec les différents services administratifs.

Ce service pourrait être géré par la médiathèque sur des missions transversales, au sein d'un projet culturel commun : la sauvegarde de la mémoire venelloise.

a. Les missions du service des Archives

Le service des Archives Municipales assure des missions :

- De conservation matérielle des archives, constituées le plus souvent de documents uniques, dans les meilleures conditions.
- De collecte auprès des producteurs de documents, publics ou privés, des versements, des dépôts ou des dons.
- De classement pour rendre les archives accessibles au public à travers l'élaboration d'instruments de recherche (inventaires, répertoires, fichiers, bases de données).
- De sensibilisation des services municipaux et d'aide à l'archivage
- De veille documentaire

b. Un espace de travail spécifique

Le stockage des archives devra se faire dans un magasin répondant à des normes strictes et comprenant :

- compactus
- système de climatisation munis d'un hygromètre
- meuble(s) à plans
- armoire(s)
- un coffre-fort

La consultation des documents pourra se faire dans la Grande Salle de la médiathèque, sous la supervision d'un bibliothécaire afin de préserver l'intégrité des archives.

Le service sera complété par un bureau contenant deux postes informatisés pour les agents, un atelier de travail de 60 m² et bénéficiera d'une espace d'exposition mutualisé avec l'office du tourisme et la médiathèque.

La consultation de ces archives serait largement facilitée par l'acquisition d'un progiciel de gestion.

Des subventions pourront être obtenues afin de réduire les couts d'intégration de ce service dans le pôle culturel :

- Concernant les travaux de restauration des archives, et essentiellement des registres de délibérations, d'arrêtés et d'état civil, des subventions peuvent être octroyés jusqu'à hauteur de 80% par la région, le Conseil général mais également la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).
- D'autres subventions peuvent être obtenues pour l'achat de rayonnages neufs, pour le réaménagement ou la construction d'un local à archives.

c. Des actions de valorisation

Les archives doivent être librement communiquées à toute personne qui en fait la demande. La réception du public se fera sur rendez-vous de préférence.

Les chercheurs et étudiants y trouvent les sources de leurs travaux historiques, les particuliers et les administrations des documents nécessaires à l'établissement de leurs droits, tandis que les généalogistes et les amateurs d'histoire locale y découvrent leurs racines.

La valorisation du fonds s'effectuera à travers différentes actions menées auprès des publics :

- Campagne de numérisation des archives (avec l'appui des Archives Départementales)
- Expositions en partenariat avec l'office du tourisme
- Participation aux journées du patrimoine
- Accueils de classes du primaire au collège et animations d'ateliers Patrimoine
- Conception et réalisation de projets scolaires avec des professeurs des écoles et du collège sur un thème choisi en partenariat avec la médiathèque
- Réalisation de dossiers de ressources documentaires en partenariat avec les autres services

La présence du service des Archives Municipales dans l'espace de la médiathèque sera un véritable atout pour le WIKI-venelles, qu'il contribuera à alimenter.

6.2 Création d'un wiki-Venelles : site collaboratif du patrimoine et du vivre-ensemble à Venelles

Un wiki est une application web qui permet la création, la modification et l'illustration collaboratives de pages à l'intérieur d'un site web.

Il s'agira ici de rassembler et mettre à disposition de tous des documents (privés, administratifs ...), photos et témoignages autour de l'histoire, de la culture et de tout ce qui touche à Venelles.

Ces archives seront disponibles pour tous pour divers usages (commercial, privé, exposition, enseignement...) et chacun pourra y participer en faisant des enregistrements audio ou vidéo de son histoire (famille), en collectant des informations auprès des personnes âgées...

Afin de collecter et valoriser des histoires de lieux, de personnes, de travail, des informations géographiques, des tranches de vie, des chansons ou encore des articles encyclopédiques sur Venelles, diverses actions sont envisagées :

- Une campagne de numérisation des archives privées (photographies, cartes postales, films, cartes topographiques, lettres, etc.) sur Venelles, qui viendra compléter la numérisation des archives municipales
- Le recueil des témoignages de Venellois, et plus particulièrement des personnes âgées, en partenariat avec des acteurs locaux. Ces entretiens pourraient être filmés par des étudiants en sociologie et mis ensuite en ligne avec le texte de la retranscription (grâce à une action de crowdsourcing²⁷)

²⁷ Voir par exemple : Le crowdsourcing au service des bibliothèques, Patricia Millier, enssib, 2014 : <http://www.enssib.fr/brevets/2014/12/09/le-crowdsourcing-au-service-des-bibliotheques>

- Des animations autour de l'histoire et de la culture locale
- Actions intergénérationnelles : atelier mémoire en partenariat avec le CCAS par exemple
- Des expositions et des dossiers thématiques virtuels pourraient animer le site de la médiathèque et les réseaux sociaux afin de faire découvrir le Wiki-Venelles, mettant ainsi en valeur le fonds local numérique de la ville
- Le Wiki pourrait contenir des rubriques spécifiques sur la généalogie ou la cuisine locale par exemple
- Le Wiki proposera également un recensement des données libres (open data) concernant Venelles.
- Une carte géolocalisée pourrait permettre d'articuler les documents entre eux : par exemple, en cliquant sur le nom d'une rue, on verrait apparaître tous les articles et les documents s'y rattachant.
- le Wiki-Venelles représentera un atout majeur pour le développement de l'économie et des entreprises venelloises. En rassemblant de nombreuses données sur le Venelles d'hier et d'aujourd'hui, il permettra aux entrepreneurs d'affiner leurs études de marché. De plus, la plupart des documents étant déposés dans des formats libres (« creative commons »), ils seront réutilisables à des fins commerciales pour la création de sacs, de magnets, de cartes postales, etc...

Il sera nécessaire de prévoir une formation des agents de la médiathèque et de l'office du tourisme à la création et à la gestion de wikis. En effet l'implication et la participation de l'office du tourisme dans le wiki est essentielle pour le bon déroulement et la valorisation du projet.

Les campagnes de numérisation et de collecte de témoignages feront l'objet de demandes de subventions spécifiques (« Aide à projet thématique » du Centre national du Livre). Les fonds restants nécessaires pourraient faire l'objet d'un financement participatif (crowdfunding²⁸).

²⁸ Avec KissKissBankBank ou Ulule par exemple : <http://www.kisskissbankbank.com/> et <https://fr.ulule.com/>

Action 7 : Intégration de la médiathèque dans le pôle culturel

La future médiathèque sera intégrée dans un ensemble qui réunira également dans un même bâtiment une salle de spectacle, le service jeunesse, le service Développement Durable et l'Office du Tourisme, ainsi que l'ensemble des locaux techniques et administratifs de ces différents services.

L'architecture du bâtiment devra assurer l'identité et la lisibilité de l'ensemble du pôle culturel et de chacune de ses composantes, en cohésion avec des espaces extérieurs de qualité. Il devra concilier les critères de convivialité et d'autonomie nécessaires au fonctionnement de chaque entité et également prendre en compte son adaptation à de futurs usages, notamment en ce qui concerne les larges espaces ouverts et accessibles aux publics.

7.1. Les recommandations techniques sur le bâtiment

a. L'aspect développement durable

Dans le respect du fonctionnement de l'équipement, toutes les mesures seront prises afin de favoriser les principes du développement durable, comme par exemple :

- Réaliser un chantier vert
- Inclure dans le cahier des charges des entreprises BTP une attention particulière à la réduction de la facture carbone
- Intégrer dans le bâtiment des marqueurs forts du développement durable : apiscopes géants, jardins ou arbres intérieurs, toiture végétalisée...
- Favoriser une construction à faible empreinte énergétique

b. L'implantation du bâtiment et le stationnement

La future médiathèque bénéficiera d'un cadre naturel exceptionnel avec d'une part la vue sur la Sainte-Victoire, et d'autre part la vue sur le Luberon. Dans la mesure où la partie du bâtiment réservée aux spectacles sera aveugle, il est recommandé que la médiathèque soit orientée de manière à avoir la meilleure vue possible.

Idéalement, elle sera située en rez-de-chaussée et bénéficiera de baies vitrées sur l'ensemble des espaces ouverts aux publics (plateau central et petites salles).



Médiathèque de Chaponost (69)

Dans le parc de stationnement, il faudra inclure à proximité de l'entrée principale :

- des stationnements véhicule léger pour personnes à mobilité réduite,
- des stationnements avec borne de recharge pour véhicules et vélos électriques
- un emplacement pour le camion traiteur situé à proximité du local
- une place de stationnement poids lourds (Bibliobus ou caravane artistes)
- un parking à vélos couvert

Une signalétique à la sortie de l'autoroute et dans la ville devra être apposée pour indiquer le pôle culturel et nommément la médiathèque.

c. Les observations techniques

Une isolation phonique performante sera nécessaire pour les espaces suivants :

- les salles de spectacle (pas de bruit sortant ni entrant)
- la Grande Salle d'étude (pas de bruit entrant)
- la Petite Salle de travail en groupe (pas de bruit sortant)
- le Studio d'enregistrement et la salle de mixage audio/vidéo (pas de bruit sortant ni entrant)
- le Miniciné (pas de bruit sortant ni entrant)
- les Mini-box d'(auto)formation (pas de bruit sortant)

En vue d'une soirée musicale annuelle sur l'ensemble du bâtiment, le hall, la médiathèque et l'Atelier devront être sonorisés indépendamment.

Une attention particulière sera portée à la qualité hygrométrique des lieux, l'adaptation du bâtiment aux conditions climatiques de la région, l'éclairage naturel et la qualité acoustique des lieux avec un traitement adapté aux différents espaces.

Un accès Wifi sera disponible dans l'ensemble du bâtiment.

7.2. Les recommandations fonctionnelles

Afin que le programme scientifique et culturel de la médiathèque puisse être mis en œuvre, certaines fonctionnalités du bâtiment devront être effectives.

a. Le bâtiment

Il sera nécessaire de pouvoir ouvrir indépendamment certaines parties du bâtiment, peut-être grâce à un escalier extérieur qui servirait aussi pour les issues de secours :

- L'Atelier (salle de réunion/ formation)
- Le Studio musique/vidéo
- Le Miniciné
- La salle de tri des Archives Municipales (si l'option de déplacer ce service dans le pôle culturel est retenue)
- La grande Salle (salle d'étude) pour être accessible aux étudiants en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque

Si la médiathèque est située en étage, les liaisons verticales (ascenseurs et monte-charge) devront être étudiées afin de faciliter le travail interne du personnel.

La signalétique générale du pôle culturel devra être lisible, moderne et ludique.



Tous les espaces (hall, médiathèque, couloirs, salle Atelier/Réunion,...) seront équipés de cimaises et d'un éclairage adapté aux expositions.

La diversité des publics sera prise en compte pour :

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap selon les normes en vigueur : aménagement de chemin d'accès, accueil « debout-assis », boucles auditives, bandes podotactiles, affichage et signalétique, circulations intérieures, sanitaires, etc,...

- Les sanitaires

- ✓ Nourrissons en visite individuelle ou collective : prévoir une table à langer par bloc sanitaire (dans un local séparé accessible depuis le couloir, ou dans les blocs sanitaires femmes et hommes). Prévoir également des sièges bébés au moins dans les toilettes adaptées aux personnes handicapées hommes et femmes (car il y a plus de place) pour les parents venus seuls avec leur bébé.
- ✓ Jeunes enfants en visite individuelle ou collective : prévoir des toilettes basses (hauteur de la cuvette à environ 22cm) dans chaque bloc sanitaire (femmes et hommes, et à tous les étages).
- ✓ Les publics des bibliothèques et bien souvent des équipements culturels dans leur ensemble sont majoritairement des femmes (80% en bibliothèque). Intégrer cette proportion dans le calcul de la répartition des sanitaires hommes/femmes.

b. Le parvis

Le public est accueilli sur un parvis dont les qualités paysagères et architecturales participent de la qualité d'usage de l'équipement. Cet espace doit composer avec les caractéristiques du site. Avant et après un spectacle, on doit pouvoir évoluer sur l'espace public de manière agréable, protégée des éventuelles nuisances sonores et visuelles environnantes.

Le parvis pourrait accueillir l'installation d'une ombrière photovoltaïque, de deux bornes d'éclairage photovoltaïques, de bancs en bois ou en plastique recyclé.

L'articulation du parvis avec le hall devra offrir un confort d'utilisation, dans sa fonction de filtre, mais aussi d'extension des espaces de convivialité par la création d'une terrasse.

L'accès au hall est initié par un sas remplissant une fonction thermique. Il dispose de portes coulissantes automatiques. Une zone couverte au droit de l'entrée (auvent) sera également prévue.

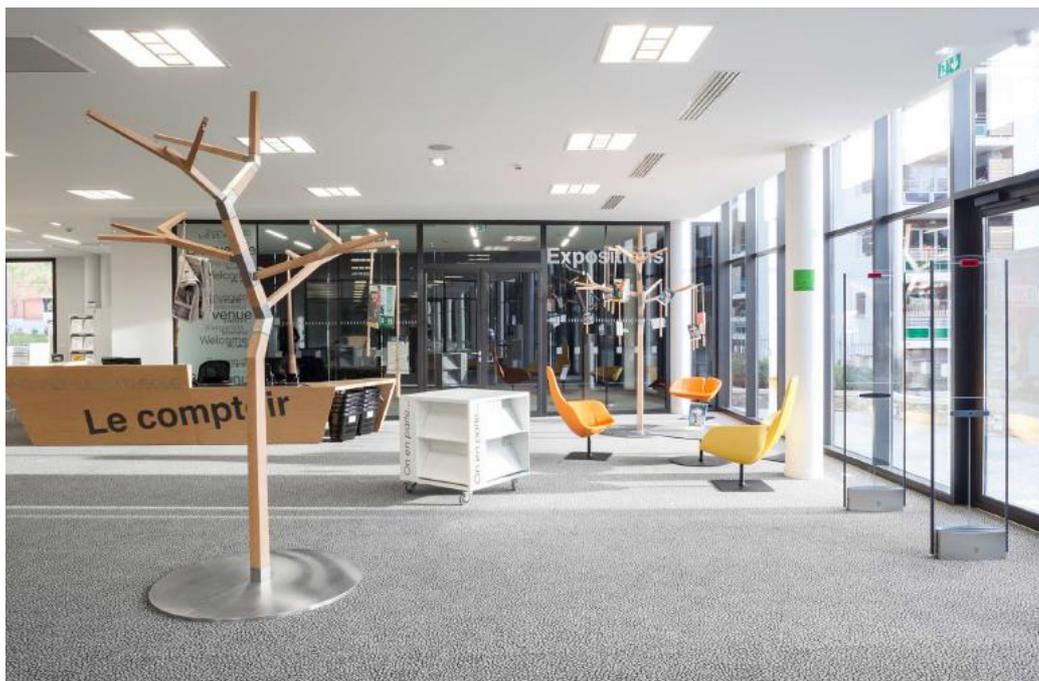
c. Le hall d'accueil

Le hall d'accueil constituera l'entrée principale du pôle culturel et en représentera le cœur. Il devra donc être traité architecturalement en conséquence en offrant un espace chaleureux, vivant et convivial.

Lieu de rencontre, d'information et de détente, il bénéficiera largement de la lumière naturelle et sera équipé d'un mobilier confortable et fonctionnel, permettant de définir des zones modulables.

Une attention particulière sera portée à la qualité de l'ambiance acoustique et à l'isolation phonique, afin de répondre à tous les usages.

Depuis ce hall d'accueil, il sera possible d'accéder à l'ensemble des services du pôle culturel. La signalétique et les cheminements devront donc être particulièrement adaptés, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Dans le cas où un équipement public serait implanté en R+1, la liaison verticale devra être aisément repérable depuis l'accès du pôle culturel et l'accueil.



Médiathèque de Draguignan (83) ©S.Demilly (Borgeaud)

Une banque d'accueil, aisément repérable et identifiée, servira d'accueil de premier niveau pour l'ensemble du pôle. Elle réunira également le service de billetterie pour les spectacles et le guichet administratif unique.

A proximité, un vestiaire sera mis à disposition du public. Il se composera d'un espace collectif (portants et boxes pour l'accueil de groupes scolaires) et de casiers individuels : 16 casiers pour sécurisation des effets personnels volumineux des usagers (skates, sacs à dos, casques). Certains seront réservés aux co-workers afin de laisser des effets personnels pour une plus longue durée avec une forme de contrôle adaptée.

Un local sera prévu pour stocker les poussettes ; des bornes de recyclage et des points de collecte de téléphonie mobile seront également installés.

Le hall d'accueil intégrera l'espace Exposition de la médiathèque géré en partenariat avec l'Office du Tourisme. Cet espace sera équipé en conséquence (cimaises, éclairage, prises) selon un dispositif permanent ou escamotable. Une sonorisation adaptée et des liaisons filaires vidéo permettront de diffuser sur grand écran les activités en cours dans l'établissement, de présenter les futures programmations culturelles ou tout simplement d'informer. Un ensemble de dispositifs d'accrochage permettra les affichages.

Un espace pourra également être dévolu à l'installation d'une librairie jeunesse, dans la perspective d'une mutualisation de l'offre culturelle.

Enfin, un café culturel avec petite restauration/point chaud et terrasse extérieure sur le parvis sera aménagé dans le hall d'accueil. Lieu de rencontre et de socialisation, il permettra :

- Aux usagers du pôle culturel de se restaurer dans un espace convivial et de consulter la presse quotidienne régionale disponible sur un arbre à journaux construit sur mesure.
- Aux différents services d'organiser des événements et d'accueillir le public pendant les entractes ou les vernissages par exemple.

Il sera complété par une zone de stockage sous forme de mobilier et par un office traiteur.



©Laurent Guyader – Architecte DPLG

d. La médiathèque

La médiathèque devra être conçue comme un plateau unique décloisonné pour les espaces publics avec des collections et permettre une bonne visibilité sur les autres espaces (salles d'étude, Studio et Atelier) qui seront idéalement vitrés et donneront sur ce plateau.



Médiathèque François Villon – Bour-la-Reine ©BC Intérieur SARL

Certains éléments et mobiliers seront conçus sur mesure dès la construction de l'équipement par l'architecte, en conformité avec le projet de la médiathèque :

- Les cabanes-étagères du secteur jeunesse, avec tunnels et toboggan
- Une alcôve de lecture (éclairage doux, revêtement confortable...) dans le secteur ados



Alcove – Médiathèque Lagirafe – Montfort sur Meu (35)

- L'intégration d'un apiscope géant sur le plateau central ou la plantation d'un arbre dans un patio intérieur
- L'aménagement du toit en terrasse avec un espace de convivialité pour les usagers et/ou un jardin potager ou méditerranéen sur table et/ou une toiture végétalisée. Cet espace devra être facilement accessible et ombragé, par exemple avec l'installation d'une ombrière photovoltaïque.

Une boîte de retours, impérativement située dans le hall et accessible depuis l'extérieur du bâtiment (idéalement à côté de l'entrée principale) permettra le retour des documents lors des périodes de fermeture de la médiathèque, mais également en période d'ouverture pour les personnes pressées. Sa capacité devrait idéalement se situer autour des 2 m² avec un système d'amortissement des ouvrages (plan qui s'abaisse avec le poids, toboggan, etc.). On peut également envisager une version « drive » accessible sur le parking.

Les surfaces de la médiathèque

Les surfaces de la médiathèque proposées ci-dessous le sont à titre indicatif : ce sont des minima qui prennent en compte les normes en vigueur mais elles devront être affinées lors de la conception du Programme Technique Détaillé, notamment en ce qui concerne les locaux de stockage.

En effet, dans la mesure où la médiathèque aura vocation à être un relais de la Bibliothèque Départementale sur le territoire, il sera nécessaire de prévoir des locaux de stockage suffisants pour entreposer les documents et les expositions destinés aux bibliothèques du réseau.

Un local réfrigéré devra aussi être prévu pour le dépôt des paniers de l'AMAP.

Des locaux de travail interne seront également prévus : bureaux de direction et de catalogage, atelier d'équipement, réserve, stockage... Seul l'atelier d'équipement devra se situer à proximité de la médiathèque, les autres espaces pourront être regroupés avec les bureaux des autres services occupant le pôle.

Tableau indicatif des surfaces de la médiathèque	
	Surfaces en m2
plateau	500
Grande salle	30
petite salle	15
2 box autoformation	10
mini salle de cinema	30
Studio d'enregistrement	15
salle de mixage et de montage	10
salle de formation (atelier)	40
total	650
espaces internes	
bureau de direction	15
bureau catalogage	10
réserve	20
atelier	30
Total	75
Locaux mutualisés	
Hall d'accueil + espace d'exposition + café culturel	250
Petite salle de spectacle	50
Total	300
Espaces internes mutualisés	
Total	40
Total	1065

7.3 La mutualisation des différents services intégrés dans le pôle culturel

a. Charte de l'action culturelle

La répartition des actions culturelles entre le Service Municipal des Affaires Culturelles et la médiathèque est établie par une charte de l'action culturelle²⁹ co-rédigée par ces deux acteurs.

Pour la résumer brièvement, elle stipule qu'en dehors des actions communes aux deux services, la médiathèque proposera des actions en direction des publics locaux déclinées dans des formes réduites et interactives. En revanche, le Service Municipal des Affaires Culturelles aura une envergure locale, nationale et internationale à travers une programmation ambitieuse.

La salle de spectacle secondaire – ou Petite Salle – pourra néanmoins être utilisée par la médiathèque pour la programmation d'actions particulières (remise des prix, congrès ou journées professionnelles, spectacles de conte et programmation exceptionnelle,...).

b. Organisation du travail et mutualisation du personnel

La médiathèque étant intégrée dans un pôle culturel réunissant plusieurs services, il sera indispensable de réfléchir en amont de l'installation et de rester vigilant sur les points suivants :

- Le fonctionnement, les interactions et la circulation entre les différents services
- La gestion des espaces mutualisés
- La gestion du personnel du pôle culturel et sa mutualisation entre les différents services (diversification des compétences notamment en terme de médiation et en portage de projets, répartition des missions et des tâches)

Cette organisation fonctionnelle pourra se traduire par une charte commune de collaboration et d'usage du bâtiment. Un accompagnement du personnel intégrant le pôle culturel sera vraisemblablement à prévoir, afin d'appréhender au mieux ce nouveau fonctionnement.

c. Charte des engagements dans l'utilisation du bâtiment (voir action 1.4)

Une charte des engagements dans l'utilisation du bâtiment fera l'objet d'une concertation entre les différents services utilisateurs.

Elle visera à garantir un usage durable du bâtiment mais aussi une certaine uniformisation des pratiques entre les services.

²⁹ Voir la charte en annexe

Les Moyens nécessaires au projet

1. Les moyens financiers

a. Investissement

Le budget d'investissement tient compte de l'ensemble des aménagements et équipements nécessaires à l'ouverture de la médiathèque, y compris l'équipement informatique et numérique (tablettes, liseuses, automates et platines,...) Par contre, il ne prend pas en compte le cout d'équipement pour le passage à la RFID si cette option est retenue (portiques antivols, lecteurs portables, étiquettes et cartes de lecteur...).

Il est recommandé d'acheter toutes les collections supplémentaires nécessaires au rééquilibrage et à la modernisation du fonds dès la première année afin de pouvoir le compter en investissement d'un point de vue comptable et de bénéficier éventuellement d'une subvention. Ajoutons à cela qu'il est plus judicieux d'ouvrir le bâtiment avec des étagères bien achalandées afin de créer un effet de surprise et de fidéliser les nouveaux publics.

Les sommes indiquées devront être réévaluées lors de la réalisation de l'équipement.

b. Fonctionnement

La bibliothèque se propose de fonctionner avec une augmentation mesurée de son budget de fonctionnement, compte-tenu de l'importance du futur équipement.

Elle bénéficie en effet d'un budget d'acquisition confortable qui devra être cependant revu à la hausse pour tenir compte des frais nécessaires au rééquilibrage et à la modernisation du fonds mais également à leur pérennité.

Les petites fournitures d'équipement de document et de matériel courant devront également être prises en compte.

Enfin les services et activités supplémentaires, bien que beaucoup plus nombreux, généreront peu de frais, en dehors des frais de personnel. En effet, les formules participatives (de type atelier animé par les bibliothécaires ou les usagers) ne nécessitent que l'achat de petit matériel (pas de frais de transports, d'hôtel, de restaurant, ni de rémunérations).

Tableau récapitulatif des moyens financiers en investissement et en fonctionnement

	Investissement	Fonctionnement
Aménagement et équipement des différents espaces		
Apiscope et jardin extérieur	3 220 €	1 500,00 €
Mobilier de convivialité	66 100 €	
Équipement rayonnages et espaces d'études	220 000 €	
Mini cinéma	13 700 €	
Accessibilité (automates,...)	40 700 €	
Numérique et informatique (liseuses, tablettes, ordinateurs...)	28 000 €	
Petite enfance	1 150 €	
Enfance (découverte du monde + jeux éducatifs)	5 700 €	
Espace adolescents	13 500 €	
Studio d'enregistrement et salle de mixage	10 650 €	
Piano + clavier	13 500 €	200,00 €
Total mobilier et équipement	416 220 €	1 700,00 €
Collections		
Budget d'acquisition actuel		21 000,00 €
Collections développement durable	5 800 €	1 500,00 €
Périodiques	2 800 €	1 300,00 €
Livres en grands caractères	2 000 €	500,00 €
Livres audio	3 000 €	500,00 €
DVD	20 000 €	1 000,00 €
Petite enfance (livres à toucher, tissu, dinette...)	1 200 €	300,00 €
Jeunesse (remise à niveau)	75 000 €	
Jeux de société	300 €	0,00 €
Fonds révision et approfondissement des connaissances	2 000 €	500,00 €
Fonds parentalité	1 500 €	500,00 €
Jeux vidéos	425 €	425,00 €
Total collections	114 025 €	27 525 €
Animations		
Budget d'animation actuel		3 200,00 €
Ateliers divers		3 500,00 €
Total animations		6 700 €
Sonorisation Sacem	1 240 €	1 240 €
TOTAL	531 485 €	37 165,00 €

2. Les moyens humains de la médiathèque

Afin que la médiathèque puisse mener à bien ses missions de service public et mettre en œuvre les actions proposées dans le projet d'établissement, 7 Equivalent Temps Plein (ETP) seront nécessaires. Une réflexion a donc été menée sur la réorganisation, l'adaptation et la mutualisation du temps de travail.

a. L'équipe de la médiathèque

L'équipe de la médiathèque dispose actuellement de 4 postes pour 3.5 ETP.

Outre les heures d'ouverture au public qui seront pratiquement multipliées par deux, les animations seront au nombre de 10 par mois (au lieu 4 actuellement).

Si un chiffre aussi important peut étonner, il faut considérer que, dans l'esprit d'une médiathèque troisième lieu, une attention particulière a été portée à chaque type de publics. C'est à dire qu'en plus des activités « pour tous », chacun peut trouver une activité qui lui est particulièrement dédiée (petite enfance, enfance, adolescents, étudiants, parents, personnes âgées, télé-travailleurs et chercheurs d'emploi, ...)

Plusieurs pistes de réorganisation du temps de travail ont donc été étudiées :

- des automates de prêt/retour pour que les bibliothécaires puissent se concentrer sur un accueil de qualité, notamment en terme de médiation, d'information et d'orientation des usagers
- une mutualisation encore plus importante de la communication avec le service Culture
- une rationalisation des moyens de communication avec une réflexion sur des formules plus modernes (réseaux sociaux et autres outils numériques) et plus efficaces.
- Un arrêt de la couverture de la plupart des ouvrages.
- Un arrêt des réparations d'ouvrages (qui coûtent généralement plus cher que le rachat).
- Le passage à la gratuité pour tous qui permettrait de supprimer la régie.
- Le choix de formules participatives et plus légères (ateliers, accueils personnalisés...) pour la plupart des animations.
- Et surtout la rationalisation le temps d'animation et d'accueil de groupe.

Par conséquent, le passage à plein temps de tous les postes de la médiathèque et le recrutement d'un 1 emploi ETP supplémentaire semblent nécessaires, soit un total de 5 ETP.

Ce recrutement pourrait intervenir l'année précédant l'ouverture de la médiathèque afin de soutenir l'équipe qui devra assurer le suivi des travaux, acheter les collections nécessaires avant l'ouverture du bâtiment, suivre l'installation et /ou installer le mobilier, assumer le déménagement, mener une réflexion sur le règlement, les conditions d'inscriptions, les horaires, les conditions d'utilisation du bâtiment et des nouveaux services (studios de musique par exemple), harmoniser les pratiques et construire une cohésion d'équipe avec les autres membres du personnel du bâtiment (service Culture, Office du Tourisme, Développement Durable et Service Jeunesse) et mettre en place le programme d'activités.

Ce dernier point nécessitera un travail très important de rencontres avec des partenaires institutionnels et associatifs et de rédaction et mise en place de conventions. En effet, le budget de fonctionnement peu élevé s'explique le fait que la mise en place des activités et de certains services de la bibliothèque repose en bonne partie sur des partenariats.

b. La mutualisation du personnel des autres services

Dans le cadre de l'optimisation des moyens humains, la mutualisation du personnel des autres services intégrés dans le pôle culturel est indispensable au fonctionnement de la médiathèque.

Elle prend en compte la diversification des compétences et la rationalisation du temps de travail, tout en limitant l'augmentation de la masse salariale.

Ce personnel pourrait assurer un accueil de premier niveau et la prise en charge d'une partie des animations et des services : animations liées à l'écologie pour le service Développement Durable, animation de l'espace jeunesse par les animateurs du service Jeunesse, gestion de l'espace d'exposition par l'Office du Tourisme, par exemple...

Activités de la bibliothèque - Temps en heures	Total annuel en 2014/2015	Total annuel PSCES	Total annuel PSCES Option Archives
Accueil de groupes			
TAP	100	80	
Crèches, Assistantes maternelles, Parents au foyer avec enfants 0-3ans	100	64	
Séances scolaires	384	360	
Accueil personnes handicapées	21	21	
Gestion courante de l'activité de la bibliothèque			
Gestion du bâtiment	48	10	
Rangement systématique	96	96	
Dépoussiérage rayonnages et bacs	24	0	
Courriers divers, suivi mails	96	96	
Navette courrier interne (mairie)	24	0	
Gestion des adhérents	48	80	
Budget (préparation et suivi, facturation)	99	150	
Régie de recettes	11	0	
Instruction de dossiers administratifs et techniques	200	300	
Gestion du personnel	96	128	
Evaluation bibliothèque	50	80	
Communication	200	250	
Réseau internet, facebook, site bib, twitter	144	288	
Accueil et formation de stagiaires	84	84	
Mise en place de partenariats et de conventions (une 60aine)	15	200	
Gestion des plannings de réservation de salles	0	50	

Conduite de réunions (services, partenaires institutionnels)	200	300	
Gestion administrative des archives municipales			500
Veille documentaire			500
Collections			
Librairie	40	40	
Gestion des acquisitions	660	540	
Réception des commandes	20	20	
Entretien des collections	36	24	
Constitution de bibliographies et achats thématiques	48	0	
Catalogage	375	375	
Equipement des livres	192	0	
Relations et relais BDP	36	72	
Bulletinage	24	30	
Réparation et désherbage	24	5	
Services			
Portage à domicile	12	12	
Réserver un bibliothécaire	0	64	
Amap	0	50	
Accueil	1794	3496	
Action culturelle			
Planification, organisation et suivi du programme culturel	362	411	
Bibliobox	0	60	
Wiki	0	200	200
Valorisation et communication du fonds d'archives			400
TOTAL MEDIATHEQUE	5663	8036	1600
Soit en ETP	3,52	5,00	1,00
MUTUALISATION POLE CULTUREL			
Accueil de niveau 1		1748	
Animations et services		1196	
Gestion planning de salles		250	
TOTAL MUTUALISATION		3194	
Soit en ETP		1,99	
TOTAL PERSONNEL		11230	
Soit en ETP		6,99	

VI. CONCLUSION

La future médiathèque de Venelles est donc un projet de qualité, fruit d'une réflexion collective, qui s'intègre parfaitement dans la politique culturelle de la ville et qui est amenée, par son insertion dans un pôle culturel d'envergure, à devenir un équipement structurant sur la commune et plus largement sur le territoire métropolitain.

Parfaitement représentative des médiathèques de troisième lieu, elle proposera un aménagement et une scénographie des espaces moderne et conviviale tout en étant proche des attentes et des besoins des publics actuels et futurs, afin que chacun s'y sente le bienvenu.

On peut donc attendre un taux de fréquentation important et un nombre de nouveaux usagers en hausse, comme en témoigne l'expérience de la bibliothèque Louise Michel à Paris³⁰.

Elle s'appuiera à la fois sur des services innovants, sur une forte implication et participation des publics et sur une intégration active dans la vie locale. Son efficacité sera le fruit d'une vraie mutualisation des espaces et des moyens tant humains que financiers. Elle bénéficiera également de la proximité d'une offre culturelle variée au sein du pôle culturel et participera ainsi au développement de la lecture publique, au partage et à la diversification des publics, à l'accès à la culture pour tous.

Plus qu'un simple établissement public, la future médiathèque sera ainsi un espace public porteur d'un projet de société : tisser du lien social et vivre ensemble à Venelles.

*Un grand merci à **Amandine Jacquet**, qui a été notre guide et notre mentor dans la rédaction de ce projet de service, ainsi qu'à la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône qui nous a apporté conseils et soutien.*

³⁰ Bibliothèque familiale et familière : l'exemple de la bibliothèque Louise Michel, Hélène Certain, BBF, 2013 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0060-009>

ANNEXE 1

CHARTRE DE L'ACTION CULTURELLE

Le pôle culturel de Venelles réunira dans ses locaux plusieurs acteurs (Médiathèque, Service Municipal des Affaires Culturelles (SMAC), Service Jeunesse, Office du Tourisme, service Développement Durable), proposant une programmation culturelle transversale à l'attention de tous les publics, axée notamment sur le Développement durable, et le Jeune public (de la petite enfance jusqu'aux familles).

Vis à vis des publics, il sera essentiel de communiquer de façon globale car celui-ci viendra assister à une manifestation du pôle culturel et non pas de la bibliothèque ou du SMAC, ou de tout autre acteur du pôle.

En revanche, pour les différents acteurs présents dans le pôle culturel, il est essentiel de penser globalement la programmation culturelle afin de ne pas proposer des offres similaires mais complémentaires, notamment en ce qui concerne la médiathèque et le SMAC. On imagine l'effet désastreux qu'aurait une offre similaire tant du point de vue des publics, mais aussi des partenaires qui se verraient approcher doublement pour le même type d'action par deux acteurs différents pourtant issus de la même structure. À minima deux réunions annuelles de programmation réunissant tous les acteurs du pôle seront organisées.

Le SMAC a l'habitude et les infrastructures pour offrir pour une programmation culturelle visant à attirer un grand nombre de personnes (de 50 jusqu'à plus de 300). Ses intervenants d'envergure locale, nationale et internationale sont issus des milieux culturels et artistiques professionnels. Il vise des publics locaux, mais aussi nationaux (Festival intercommunal Jeune public "Mon Échappée belle" qui ambitionne de devenir une référence en la matière, tourisme d'affaire espéré par la municipalité avec la création de l'hôtel dans le nouveau quartier) avec des propositions culturelles innovantes. Les formes de spectacles vivants qui seront proposées impliquent un accueil "formalisé" : réservations indispensables, encouragement des prises d'abonnement voire placement numéroté dans la Grande salle.

L'offre culturelle du SMAC sera payante et ponctuellement gratuite en fonction notamment des dispositifs culturels dont le SMAC pourra bénéficier des collectivités et des financeurs, et dans le cadre des spectacles labellisés "Arts de la rue" se déroulant sur l'espace public, dont le Parvis du futur Pôle culturel. De nombreuses propositions seront faites en direction du Jeune public dans le cadre scolaire et pourront s'élargir aux écoles des communes avoisinantes qui ne disposent ni d'un équipement adéquat, ni d'un Service de la culture professionnel.

C'est pourquoi la médiathèque se propose d'offrir des activités en petit format (de 10 à 40 personnes) en faisant intervenir des acteurs locaux, issus de tous les milieux : culturel, artistique, mais aussi institutionnel, associatif, économique... Les publics visés seront locaux (30 km autour de Venelles). La programmation volontairement non-élitiste / populaire met l'accent sur des formes participatives voire collaboratives d'animation (ateliers d'initiation et de création, partage de savoirs, jeux...). Les animations sont globalement gratuites mais les usagers pourront être incités à participer en partageant ou en mettant à disposition leurs matériaux (tableaux ou objets à prêter pour une exposition, peinture, tissus ou laine, outils pour un atelier, etc.).

Bien sûr, une collaboration entre la médiathèque, le SMAC et/ou d'autres acteurs sera également mise en place sur des actions ponctuelles ou régulières. Par exemple, on peut imaginer que les groupes ayant utilisé la salle de répétitions et d'enregistrement située dans la médiathèque déposeront leur enregistrement à la médiathèque sur un support CD, sur le site web de la médiathèque et/ou dans la Bibliobox. Ayant rencontré l'engouement du public (ou afin de les faire connaître), la médiathèque et le SMAC pourraient organiser un ou plusieurs concerts dans l'amphithéâtre du pôle culturel.

ANNEXE 2

PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITES

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL EN NOMBRE PAR ACTION	TOTAL TEMPS PAR ACTION
PETITE ENFANCE														
Séances de conte en semaine ouvertes aux crèches, halte-garderies, assistantes maternelles et parents avec jeunes enfants	8	8	8	8	8	0	0	0	0	8	8	8	64	64
Séances de conte mercredi ou samedi ouvertes aux familles - niveau 0-3 ans	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	8
ENFANCE														
Séances ouverte aux scolaires des écoles primaires et maternelles	20	20	20	20	20	20	0	0	0	20	20	20	180	360
Séances de conte mercredi ou samedi ouvertes aux familles - niveau 3-6 ans	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	12
Séances de conte mercredi ou samedi ouvertes aux familles - niveau 7-11 ans	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	12
Séances de TAP - niveau maternelle et primaire	4	4	4	4	4	4	0	0	4	4	4	4	40	80
Spectacle pour la jeunesse ouvert aux familles - niveau 3-11 ans	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	3	18

ADOLESCENCE ET JEUNES ADULTES														
Rendez-vous - niveau 12-16 ans	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	32
Ateliers	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	12
Ateliers de révisions brevet, bac	0	0	0	0	8	8	0	0	0	0	0	0	16	64
Job dating	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	30
Accueil groupes handicapés	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	2	2	14	21
ADULTE														
Café thématique (dont café parentalité)	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	48
Ateliers loisirs	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	16
Rendez-vous thématique	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	12
3e ET 4e AGE														
Les causeries du lundi	4	4	4	4	4	0	0	0	0	4	4	4	32	48
Atelier Alzheimer / mémoire	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	16
TOUS AGES														
Atelier thématique (dont Repair cafe)	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	8	48
Scène ouverte	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	25
Bal	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	10
TOTAL	47	47	47	48	55	34	0	0	4	45	47	47	421	936
dont Accueils de groupe	34	34	34	34	34	24	0	0	4	32	34	34	298	525
dont Accueils des publics individuels	13	13	13	13	21	9	0	0	0	13	13	13	121	411